

MASTER DOMAINE « ARTS LETTRES LANGUES »

MENTION « ARTS »

Parcours

Arts plastiques
Sciences de l'art
Arts numériques
Master MEEF Arts plastiques
Agrégation d'Arts plastiques
Édition d'art / Livre d'artiste
Réalisateur en arts numériques

Musique et musicologie
Administration et gestion de la musique
Réalisateur en informatique musicale

2020 - 2021

SOMMAIRE

	PAGES
S'inscrire et étudier en Master « Arts »	4
Informations pratiques	5
Centres de recherche	6
Régime général des examens	7
Stage M1 semestre 2	9
Parcours « Arts plastiques »	10
Parcours « Sciences de l'art »	17
Parcours « Arts Numériques »	19
Master MEEF Arts plastiques	23
Agrégation Arts plastiques	29
Parcours « Édition d'art / Livre d'artiste »	30
Parcours « Réalisateur en arts numériques »	33
Parcours « Musique et musicologie »	38
Parcours « Administration et gestion de la musique »	51
Parcours « Réalisateur en informatique musicale »	58
Service numérique pour les étudiants	64
Service des publications	65
Calendrier de l'année universitaire	66
Plan du site universitaire	67

ENTREE EN MASTER

La loi du 23 décembre 2016 revoit les modalités d'accès en master en introduisant la sélection à l'entrée du Master 1.

Nous vous invitons à consulter le guide " [Préparer sa candidature en Master](#) ".

[Le lien sur la page web de l'UJM](#) :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/inscriptions-admissions/preparer-sa-candidature-en-master.html>

MASTER 1

La nouvelle loi s'applique à tous les étudiant.es qui postulent à l'entrée en M1.

Les étudiant.es de l'UJM qui souhaitent poursuivre leurs études dans un master de leur établissement actuel doivent aussi, faire acte de candidature dans les mêmes conditions que les candidat.es extérieur.es.

Selon la mention de master, le recrutement se fait sur examen du dossier, complété éventuellement par un entretien.

Il convient d'utiliser [l'application dématérialisée e-candidat](#) pour toutes les candidatures (plus de candidatures papier).

Les étudiant.es étranger.ères résidant dans un pays à procédure « Etudes en France » ne relèvent pas de la procédure eCandidat.

MASTER 2

L'accès en M2 est de droit pour les étudiants qui valident leur M1 de la même mention à l'UJM. En cas de changement de mention, il convient de postuler via la procédure eCandidat.

Pour les candidat.es extérieur.es à l'UJM, il convient de postuler via la procédure eCandidat.

INFORMATIONS PRATIQUES

	Parcours	Réunion de rentrée	Début des cours	Scolarité	Secrétariat Enseignants
M1 et M2	Arts plastiques	Lundi 7 sept. 2020 15h00 D. Papin	Mardi 8 septembre 2020	Christine Chantelot	Patricia Blanc-Grimaldi
M1 et M2	Sciences de l'art	Jeudi 3 septembre 2020 à 16 h D. Papin	Lundi 7 septembre 2020		
M1 et M2	Arts Numériques	Jeudi 6 sept. 2018 16h00 D. Papin	Lundi 9 septembre 2019		
M2	Édition d'art, Livre d'artiste	Lundi 28 septembre 10h30, 320 D. Papin	Lundi 28 septembre 2020 14h 320 D. Papin		
M2	Réalisateur en arts numériques	Lundi 7 septembre 2020 à 10h D. Papin A202	Mardi 8 septembre 2019	Mélanie Granger	Claudine Bennacer
	Arts plastiques Agrégation	Jeudi 3 sept. 2020 à 16h D. Papin	Lundi 14 septembre 2020		
M1 et M2	Arts plastiques Métiers de l'enseignement	Jeudi 3 sept. 2020 à 16h D. Papin	Lundi 7 septembre 2020		
M1 et M2	Musique et musicologie	Vendredi 4 septembre 2020 16h Tréfilerie F.1.1	Lundi 7 septembre 2020	Annette Compeau	Claudine Bennacer
M2	Administration et gestion de la musique	Lundi 7 sept. 2020 10h salle D. Papin A.215	Lundi 7 septembre 2020		
M2	Réalisateur en informatique musicale	Lundi 7 septembre 2020 à 10h D. Papin A202	Mardi 10 septembre 2020	Christine Chantelot	

CONTACT :

Scolarité :

Annette Compeau annette.compeau@univ-st-etienne.fr
Christine Chantelot christine.chantelot@univ-st-etienne.fr

Secrétariat enseignants :

Sylvie Ferret sylvie.ferret@univ-st-etienne.fr
Claudine Bennacer claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr
Patricia Blanc-Grimaldi patricia.blanc.grimaldi@univ-st-etienne.fr

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1er semestre : du lundi 7 septembre 2020 au samedi 5 décembre 2020 (12 semaines).

2nd semestre : du lundi 18 janvier 2021 au vendredi 17 avril 2021 (12 semaines).

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du dimanche 25 octobre au dimanche 1er novembre 2020

Noël : du dimanche 20 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021

Hiver : du dimanche 14 février au dimanche 21 février 2021

Printemps : du dimanche 18 avril au dimanche 25 avril 2021

Ascension : du jeudi 13 au dimanche 16 mai 2021

REUNIONS DE RENTREE

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s auront lieu. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Les **plans des campus** sur le site internet de l'université.

Centres de Recherche

Les étudiants de 2^e année de Master sont rattachés de droit à l'un des Centres de Recherche de la Faculté ALL correspondant à leur domaine de recherche. Ils devront participer aux activités de l'une ou l'autre de ses « composantes », « séminaires » ou « axes de recherches », cette participation donnant lieu à validation de manière à être prise en compte dans la carte de formation.

CENTRE ET COMPOSANTES/SEMINAIRES	DIRECTEURS, RESPONSABLES OU COORDONNATEURS
CELEC , Centre d'Études sur les Littératures Étrangères et Comparées, Équipe d'Accueil labellisée par le Ministère (EA 3069). Composantes :	Emmanuel Marigno (emmanuel.marigno@univ-st-etienne.fr)
– Sociolinguistique et Français langue étrangère	
– Littératures française, francophone et comparée	Yves Clavaron (yves.clavaron@univ-st-etienne.fr)
– Études italiennes	
– Études germanistes	
– Études ibériques et ibéro-américaines	Edgard Samper (edgard.samper@univ-st-etienne.fr)
– Culture des pays anglophones	Elisabeth Bouzonviller (elisabeth.bouzonviller@univ-st-etienne.fr)
CIEREC , Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherche sur l'Expression Contemporaine (EA 3068)	Danièle Méaux (daniele.meaux@univ-st-etienne.fr)
– Axe « L'œuvre multiple »	Danièle Méaux <daniele.meaux@univ-st-etienne.fr> Jean-François Puff <jean.francois.puff@univ-st-etienne.fr>
– Axe « E-formes, Arts et pratiques du numérique »	Laurent Pottier <laurent.pottier@univ-st-etienne.fr> Vincent Ciciliato <vincent.ciciliato@univ-st-etienne.fr>
– Axe « Mémoires urbaines »	Anne Damon-Guillot anne.damon@univ-st-etienne.fr Rémi Digonnet remi.digonnet@univ-st-etienne.fr
HISOMA (Histoire et Sources des Mondes Antiques), UMR 5189 <i>Axes de recherche</i> : Antiquité tardive et chrétienne. Éditions de textes patristiques latins.	Aline Canellis (aline.canellis@univ-st-etienne.fr)
IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités, UMR 5317) . Les domaines de recherche de l'IHRIM se structurent en cinq axes : Éditions critiques et histoire du livre ; Histoire et imagination des sciences et des techniques ; Les normes, les canons et leurs critiques ; Histoire des doctrines philosophiques, politiques et sociales ; Arts : discours, formes et pratiques. L'équipe de Saint-Étienne travaille sur la période XVI ^e -XIX ^e siècle et s'inscrit plus particulièrement dans les axes 1, 3 et 5.	Christelle Bahier-Porte (christelle.porte@univ-st-etienne.fr)

REGIME GENERAL DES ETUDES UJM

Documents disponibles sur le site internet de la composante :
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4. PRINCIPES GENERAUX DU RATRAPAGE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

L'étudiant.e. qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1ère session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

14. DISPOSITIONS PARTICULIERES

14.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Règles spécifiques d'obtention de la licence

Licence mention LEA :

Pour valider la L3 de la licence de LEA, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 5
- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 6.

Licence mention LLCER parcours Espagnol :

Pour valider la L3 de la licence LLCER Espagnol, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 5
- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 6.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3, UE4 et UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3 et UE5 du semestre 1.

Licences mention Lettres et mention Humanités

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre du semestre 1.

Stage M1 semestre 2

Durée : 2 semaines ou 70 heures minimum

Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 ou à toute autre période, **en dehors des jours de cours**, entre le 11 décembre et le 1^{er} mai (pour un rapport rendu en session 1) et le 15 juin (pour un rapport rendu en session 2)

Lieu : associations, institutions publiques, entreprises (hors éducation nationale)

Condition : stage non rémunéré (si la durée est inférieure à 2 mois)

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant-e

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de celle-ci pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référent-e/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise.

L'étudiant-e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par sa/son référent-e universitaire. **La recherche du stage se fait dès le premier semestre.**

Les stages se font en France ou à l'étranger. **Aucun stage ne peut commencer sans signature préalable d'une convention.**

Parcours « Arts plastiques »

PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES

RESPONSABLE DU PARCOURS : Carole NOSELLA
carole.nosella @univ-st-etienne.fr

ÉQUIPES D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS :

- Christophe BARDIN : Professeur, Arts plastiques et design
- Gwénaëlle BERTRAND, maître de conférences, Design
- Céline CADAUREILLE : Maître de conférences, Arts plastiques
- Vincent CICILIATO : Maître de conférences, Arts numériques
- Fabrice FLAHUTEZ : Professeur, Histoire de l'art
- Danièle MÉAUX : Professeur, Esthétique et Sciences de l'art
- Carole NOSELLA : Maître de conférences, Arts plastiques
- Rodolphe OLCESE : Maître de conférences, Esthétique
- Anolga RODIONOFF : Professeur, Théorie de l'art contemporain
- Ronald SHUSTERMAN : Professeur littérature des pays anglophones

OBJECTIFS DE LA FORMATION

En master l'étudiant définit une thématique de recherche qui lui appartient en propre, se concentrant sur sa pratique artistique de manière à conjuguer théorie et création. Il bénéficie de l'encadrement régulier d'un directeur de recherche, tout en continuant à développer ses compétences dans des domaines plus larges, lors de séminaires diversifiés. L'enseignant-chercheur qui dirige l'étudiant s'efforce d'élaborer avec lui un champ de recherche qui lui soit personnel, qui tienne compte de sa pratique artistique, de ses compétences spécifiques ainsi que de son projet professionnel. La recherche se développe sur les deux années, ponctuées par des présentations de travaux artistiques, des oraux et des rendus écrits. Le mémoire est présenté à l'issue de la seconde année.

L'étudiant est encouragé à s'intégrer au CIEREC (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine) et suit les activités de séminaires, journées d'étude, colloques proposés (entre autres) par ce centre de recherche. Il rend des comptes rendus de ces suivis de recherches pour justifier de son implication.

L'étudiant, selon la maturité de sa pratique artistique, est amené à monter et à participer à une exposition avec les espaces d'expositions partenaires du parcours « Arts plastiques » et du parcours « Arts numériques ».

Le master demeure un grade qui a sa finalité en lui-même. Cependant le master 2 peut être envisagé comme propédeutique à une thèse de doctorat. L'obtention du master 2 ouvre également la possibilité de préparer l'Agrégation d'Arts Plastiques.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

En quatre semestres, ce parcours assure une formation à dimension réflexive et critique, avec une production plastique (dessin, peinture, volume, performance, photographie, vidéo, image numérique, multimédia).

Les approfondissements disciplinaires permettent à l'étudiant d'envisager des résonances avec sa thématique de recherche. La pluralité de l'enseignement que les étudiants ont reçu pendant leur cursus est maintenue ; chaque étudiant bâtit lui-même l'édifice singulier de sa recherche à partir des unités qui lui sont nécessaires.

Les étudiants suivent un cours d'anglais tous les semestres. Les cours de méthodologie de l'écrit leur permettent de mettre en œuvre la rédaction du mémoire dans le respect des normes universitaires. Certains cours sont mutualisés avec l'agrégation ; ils viennent renforcer une culture et initient à la méthodologie du concours.

Ils effectuent en M1 un stage dans leurs domaines de compétences et en rapport à leurs projets professionnels (cf. page 9 du livret).

CONDITIONS D'ADMISSION

Se référer au portail e-candidat.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Ce parcours ouvre aux métiers du domaine des arts plastiques, de la recherche en arts plastiques, de la création, de l'animation culturelle mais il peut également permettre de s'engager dans la voie de la médiation

CAS DE DISPENSE :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiants titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ils ne font que le mémoire.
- Les étudiants titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiants qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

ANNÉE 1

SEMESTRE 1

UE1 Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 15	Coef. 1
Anglais R. Shusterman		18	Terminal Ecrit 2h	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	1
Méthodologie de l'écrit Carole Nosella		9	Contrôle continu	Dossier	Dossier	12	2

UE2 Approfondissements disciplinaires 2 choix parmi les 4 suivants	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 2
Images mobiles	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Livre d'artiste	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Le corps à l'œuvre	15		Ecrit Terminal 3h	Ecrit 3h	Dossier	4	2
Art et interaction A. Rodionoff	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Séminaire ou colloque du CIEREC			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1

UE3 Projet de recherche Choisir 1 séminaire + 1 optionnel	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5	Coef. 3 coef 2 mémoire coef 1 optionnel
Peinture et Photographie Anne Favier		12	Dossier	Dossier	Dossier	5	2/1
Volume et Performance Céline Cadaureille		12	Dossier	Dossier	Dossier		2/1
Intermédiás Carole Nosella		12	Dossier	Dossier	Dossier		2/1

SEMESTRE 2

UE1 Valorisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 15	Coef. 1
Anglais R. Shusterman		18	Terminal Ecrit 2h	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	2
Stage			rapport de stage	∅	∅	10	2
Insertion pro – CAP Avenir						2	1

UE2 Approfondissements disciplinaires 2 choix parmi les 4 suivants	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 2
Photographie D. Méaux	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Objets du design C. Bardin	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
L'art en question A. Rodionoff	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Espaces et réseaux Carole Nosella	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Séminaire ou colloque du CIEREC			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1

UE3 Projet de recherche Choisir 1 séminaire + 1 optionnel	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5	Coef. 3 coef 2 mémoire coef 1 optionnel
Peinture et Photographie Anne Favier		14	Dossier	Dossier	Dossier	5	2/1
Volume et Performance C. Cadaureille		14	Dossier	Dossier	Dossier		2/1
Intermédiats Carole Nosella		14	Dossier	Dossier	Dossier		2/1

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

UE1 Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Anglais 1 Sophie Reviron		18	Dossier	Dossier	Dossier	3	2
Anglais 2 Sophie Reviron		18	Dossier	Dossier	Dossier	3	2
Insertion professionnelle – Cap Avenir						2	1
Méthodologie de l'écrit (propre au parcours) Carole Nosella		6	Contrôle continu	Dossier	Dossier	2	3

UE2	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 2
Séminaire ou colloque du CIEREC 1			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1
Séminaire ou colloque du CIEREC 2			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1
Séminaire spécifique commun aux différents parcours X.	12		Compte rendu	Compte rendu	Compte rendu	2	1
Cours d'esthétique de l'agrégation E. Combet	26		Ecrit	Ecrit	Ecrit	2	2
Un cours au choix parmi suivants :							
<i>Histoire de l'art (période moderne)</i> C. Cadaureille	22		Ecrit	Ecrit	Ecrit	2	2
<i>Histoire de l'art (période ancienne)</i> X	22		Ecrit	Ecrit	Ecrit	2	2

UE3 Projet de recherche Choisir 1 séminaire + 1 optionnel	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 3 coef 2 mémoire coef 1 optionnel
Peinture et Photographie Olivier Belon		12	Dossier	Dossier	Dossier	5	2/1
Volume et Performance C.Cadaureille		12	Dossier	Dossier	Dossier		2/1
Intermédiations Carole Nosella		12	Dossier	Dossier	Dossier		2/1

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

UE1 Mémoire de recherche	CM	TD	Régime continu	Ects 30	Coef. 2
			Rédaction du mémoire et soutenance		

Parcours « Sciences de l'art »

PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES

RESPONSABLE DU PARCOURS : Danièle MÉAUX

daniele.meaux@univ-st-etienne.fr

ÉQUIPE D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

- Christophe BARDIN : Professeur, Arts plastiques et design
- Gwénaëlle BERTRAND, maître de conférences, Design
- Céline CADAUREILLE : Maître de conférences, Arts plastiques
- Vincent CICILIATO : Maître de conférences, Arts numériques
- Fabrice FLAHUTEZ : Professeur, Histoire de l'art
- Danièle MÉAUX : Professeur, Esthétique et Sciences de l'art
- Carole NOSELLA : Maître de conférences, Arts plastiques
- Rodolphe OLCESE : Maître de conférences, Esthétique
- Anolga RODIONOFF : Professeur, Théorie de l'art contemporain
- Ronald SHUSTERMAN : Professeur littérature des pays anglophones

OBJECTIFS DE LA FORMATION

En master, l'étudiant définit une thématique de recherche qui lui appartient en propre ; il bénéficie de l'encadrement régulier d'un directeur de recherche, tout en continuant à bénéficier de cours dans des domaines plus larges. L'enseignant-chercheur qui dirige l'étudiant s'efforce d'élaborer avec lui une recherche qui tienne compte de ses compétences spécifiques ainsi que de son projet professionnel. La recherche se développe sur deux années – le mémoire étant présenté à l'issue de la seconde année.

Le master demeure un grade qui peut être à lui-même sa propre fin. Il peut également être envisagé comme propédeutique à une thèse de doctorat. Il ouvre aussi la possibilité de préparer l'agrégation d'arts plastiques.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le directeur de recherche est un des professeurs de « Sciences de l'art », soit Danièle Méaux ou Anolga Rodionoff.

Le parcours « Sciences de l'art » comporte une pluralité d'enseignements. Quelques-uns d'entre eux sont pris au sein de la préparation à l'agrégation.

Parallèlement à ces cours, l'étudiant développe une réflexion personnelle concernant une œuvre, un ensemble d'œuvres ou une problématique identifiée de l'art contemporain, en relation étroite avec son directeur de recherche.

Par la participation à divers séminaires et colloques, l'étudiant est amené à découvrir des méthodes d'analyse et d'interprétation variées. Il est invité à exposer l'état de ses travaux dans certains séminaires.

La recherche se fait à l'intérieur du CIEREC (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine) auquel les chercheurs et les étudiants de la spécialité sont affiliés. Ce centre de recherche se consacre à l'étude de l'expression contemporaine dans les différents champs artistiques (arts plastiques, arts numériques, design, littérature, photographie, musique).

CONDITIONS D'ADMISSION

Se référer au portail e-candidat.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Ce parcours ouvre aux métiers du domaine des arts qui relèvent de l'éducation, de l'animation culturelle au sens large ou de la médiation.

CAS DE DISPENSE

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiants titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ils ne font que le mémoire.
- Les étudiants titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiants qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master

ANNÉE 1

SEMESTRE 1

UE1 Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 15	Coef. 1
Anglais Ronald Shusterman		18	Terminal écrit 2h	écrit 2h	écrit 2h	3	1
Méthodologie de l'écrit (propre au parcours) Danièle Méaux		6	Dossier	Dossier	Dossier	6	2
Recherche bibliographique (propre au parcours) Anolga Rodionoff		4	Dossier	Dossier	Dossier	6	2

UE2 Approfondissements disciplinaires 2 choix parmi les 4 suivants	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Images mobiles Fabrice Flahutez	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Livre d'artiste Clément Paradis	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Le corps à l'œuvre Céline Cadaureille/Anne Favier	15		Terminal Ecrit 3 heures	Ecrit 3 heures	Dossier	4	2
Art et interaction Anolga Rodionoff	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Séminaire ou colloque du CIEREC			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1

UE3 Projet de recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5	Coef. 1
Qu'est-ce que l'esthétique ? Anolga Rodionoff		10	Dossier	Dossier	Dossier	2	2
Art & technique Danièle Méaux		10	Dossier	Dossier	Dossier	3	3

SEMESTRE 2

UE1 Valorisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 15	Coef. 1
Anglais Ronald Shusterman		18	Terminal écrit 2h	écrit 2h	écrit 2h	3	3
Stage			rapport de stage	∅	∅	10	10
Insertion professionnelle – CAP Avenir						2	2

UE2 Approfondissements disciplinaires 2 choix parmi les 4 suivants	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Photographie Danièle Méaux	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Objets du design Christophe Bardin	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
L'art en question Anolga Rodionoff	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Espaces et réseaux Carole Nosella	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Séminaire ou colloque du CIEREC			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1

UE3 Projet de recherche	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Rattrapage	Ects 5	Coef. 1
Création & mémoire Anolga Rodionoff		15	Dossier	Dossier	Dossier	2	2
Arts & sciences humaines Danièle Méaux		15	Dossier	Dossier	Dossier	3	3

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

UE1 Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Anglais 1 Arnaud Moussart		18	Travaux en cours de semestre	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	3
Anglais 2 Arnaud Moussart		18	Dossier Travaux en cours de semestre	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	3
Insertion professionnelle – Cap Avenir						2	2
Méthodologie de l'écrit (propre au parcours) Danièle Méaux		6	Dossier	Dossier	Dossier	2	2

UE2 Approches théorique	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Séminaires ou colloques du CIEREC 1			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	2
Séminaires ou colloques du CIEREC 2			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	2
Cours d'esthétique de l'agrégation Éric Combet	26		Ecrit	Ecrit	Ecrit	3	3
Séminaire spécifique commun aux différents parcours Fabrice Flahutez	12		Dossier	Dossier	Dossier	3	3

UE3 Spécialisations	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Relations entre les arts Danièle Méaux		12	Dossier	Dossier	Dossier	3	3
De la production de l'œuvre à sa réception Anolga Rodionoff		12	Dossier	Dossier	Dossier	3	3
Cours d'histoire de l'art (parmi les deux de l'agrégation) Ou éventuellement stage	22		Ecrit	Ecrit	Ecrit	4	4

SEMESTRE 4

UE1 Mémoire de recherche	CM	TD	Régime continu			Ects 30	Coef. 1
			Rédaction du mémoire et soutenance			30	1

Parcours « Arts Numériques »

PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES

RESPONSABLE DU PARCOURS : Vincent Ciciliato
vincent.ciciliato@univ-st-etienne.fr

ÉQUIPE D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

- Christophe BARDIN : Professeur, Arts plastiques et design
- Gwénaëlle BERTRAND, maître de conférences, Design
- Céline CADAUREILLE : Maître de conférences, Arts plastiques
- Vincent CICILIATO : Maître de conférences, Arts numériques
- Fabrice FLAHUTEZ : Professeur, Histoire de l'art
- Danièle MÉAUX : Professeur, Esthétique et Sciences de l'art
- Carole NOSELLA : Maître de conférences, Arts plastiques
- Rodolphe OLCESE : Maître de conférences, Esthétique
- Anolga RODIONOFF : Professeur, Théorie de l'art contemporain
- Ronald SHUSTERMAN : Professeur littérature des pays anglophones

OBJECTIFS DE LA FORMATION

En master 1 et 2, l'étudiant définit une thématique de recherche qui lui appartient en propre et qui prend appui sur sa pratique artistique ; il bénéficie de l'encadrement régulier d'un directeur de recherche, tout en continuant à développer ses compétences dans des domaines plus larges, lors de séminaires diversifiés. L'enseignant-chercheur qui dirige l'étudiant s'efforce d'élaborer avec lui un champ de recherche qui lui soit personnel et qui tienne compte de ses compétences spécifiques ainsi que de son projet professionnel. La recherche se développe sur les deux années. Le mémoire est présenté à l'issue de la seconde année.

L'étudiant est encouragé à s'intégrer au CIEREC (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine) et suit les activités de séminaires, journées d'étude, colloques proposés par ce centre de recherche (entre autres). Il doit remettre des comptes rendus de ces suivis de recherches pour justifier de son implication.

L'étudiant, selon la maturité de sa pratique artistique, est amené à monter et à participer à une exposition avec les espaces d'expositions partenaires du parcours « Arts plastiques » et du parcours « Arts numériques ».

Le master demeure un grade qui a sa finalité en lui-même. Cependant le master 2 peut être envisagé comme propédeutique à une thèse de doctorat. L'obtention du master 2 ouvre également la possibilité de préparer l'Agrégation d'Arts Plastiques.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

En quatre semestres, ce parcours assure une formation à dimension réflexive et critique, avec une production dans le champ des arts numériques : approche théorique, esthétique, et historique des œuvres et des événements artistiques relevant des nouvelles technologies numériques, des processus interactifs, des dispositifs hypermédias, et des rapports entre arts et sciences.

Les étudiants suivent un cours d'anglais tous les semestres. Les cours de méthodologie de l'écrit leur permettant de mettre en œuvre la rédaction du mémoire dans le respect des normes universitaires. Certains cours sont mutualisés avec l'agrégation ; ils viennent renforcer une culture et initient à la méthodologie du concours.

Ils effectuent en M1 un stage dans leurs domaines de compétences et en rapport à leurs projets professionnels (cf. page 9 du livret).

CONDITIONS D'ADMISSION

Se référer au portail e-candidat.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Ce parcours ouvre aux métiers du champ des arts plastiques au sens large, de la recherche en arts numériques, et dans des domaines émergents au croisement de la recherche scientifique et de la pratique artistique, mais il peut également permettre de s'engager dans la voie de la réalisation multimédia et interactive, de la médiation ou de l'animation culturelle.

CAS DE DISPENSE :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiants titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ils ne font que le mémoire.
- Les étudiants titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiants qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

ANNÉE 1

SEMESTRE 1

UE1 : Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 15	Coef. 1
Anglais Ronald Shusterman		18	Terminal écrit 2h	Écrit 2h	Écrit 2h	3	1
Esthétique des arts numériques : méthodologie de l'écrit propre au parcours Carole Nosella / Rodolphe Olcèse		10	Dossier	Dossier	Dossier	6	2
Histoire des arts numériques : constitu- tion d'un corpus d'œuvres mutualisé RIM/RAN imputé au master R Vincent Ciciliato		10	Dossier	Dossier	Dossier	6	2

UE2 Approfondissements disciplinaires 2 choix parmi les 4 suivants	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Images mobiles X	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Livre d'artiste X	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Le corps à l'œuvre Céline Cadaureille	15		Terminal écrit 3 heures	Ecrit 3 heures	Dossier	4	2
Art et interaction Anolga Rodionoff	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Séminaire ou colloque du CIEREC			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1

UE3 : Projet de recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5	Coef. 1
<i>Conception et mise en œuvre d'un projet multimédia</i> mutualisé RIM/RAN imputé au master R Vincent Ciciliato / Carole Nosella		10	Dossier	Dossier	Dossier	5	

SEMESTRE 2

UE1 Valorisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 15	Coef. 1
Anglais Ronald Shusterman		18	Terminal écrit 2h	Écrit 2h	Écrit 2h	3	3
Stage			rapport de stage	∅	∅	10	10
Insertion professionnelle – CAP Avenir						2	2

UE2 Approfondissements disciplinaires 2 choix parmi les 4 suivants	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Photographie Danièle Méaux	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Objets du design Christophe Bardin	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
L'art en question Anolga Rodionoff	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Espaces et réseaux Carole Nosella	15		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Séminaire ou colloque du CIEREC			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1

UE3 Projet de recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5	Coef. 1
Arts, technologies et sciences humaines : défrichage d'un terrain Rodolphe Olcèse		15	Dossier	Dossier	Dossier	2	2
Arts et médias numériques : réalisation d'un projet Vincent Ciciliato / Carole Nosella		15	Dossier	Dossier	Dossier	3	3

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

UE1 Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Anglais 1 Arnaud Moussart		18	Travaux en cours de semestre	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	3
Anglais 2 Arnaud Moussart		18	Travaux en cours de semestre	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	3
Insertion professionnelle – Cap Avenir						2	2
Méthodologie de l'écrit (propre au parcours) Vincent Ciciliato / Rodolphe Olcèse		6	Dossier	Dossier	Dossier	2	2

UE2 : Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Séminaire ou colloque du CIEREC 1			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1
Séminaire ou colloque du CIEREC 2			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1
<i>Cours d'esthétique de l'agrégation</i> (imputé à l'agrégation) Eric Combet	26		Dossier	Dossier	Dossier	2	1
<i>Un cours au choix parmi les deux cours d'histoire de l'art de l'agrégation</i> (imputé à l'agrégation)	22		Dossier	Dossier	Dossier	2	1
<i>Séminaire spécifique commun aux différents parcours</i>	12		Dossier	Dossier	Dossier	2	1

UE3 : Spécialisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Pratique artistique et technologies du quotidien (mutualisé avec RIM/RAN, imputé au master R) Thomas Duquet		9	Dossier	Dossier	Dossier	4	4
<i>Nouvelles technologies et spectacle vivant</i> (S4) (imputé au RIM/RAN) Merryl Messaoudi, Nicolas Hoste	8		Dossier	Dossier	Dossier	1	1
<i>Capture de mouvement : analyse vidéo-graphique du geste</i> (imputé au RIM/RAN) Christophe Lebreton		10	Dossier	Dossier	Dossier	1	1
<i>Traitement image temps-réel 1 & 2</i> (imputé au RIM/RAN) Vincent Ciciliato, Nathanaël Tardif		12	Dossier	Dossier	Dossier	2	2
<i>Art et Interaction (cours de s. 1)</i> Anolga Rodionoff	15		Dossier	Dossier	Dossier	2	2

SEMESTRE 4

UE1 Mémoire de recherche	CM	TD	Régime continu	Ects 30	Coef. 1
			Rédaction du mémoire et soutenance	30	

Master MEEF Arts plastiques
Responsable Anne Favier

SEMESTRE 1
Master MEEF Arts plastiques

UE1- Enseignement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 18
Analyse d'œuvres (M. Bélon)		12	Oral	Dossier	Dossier	2
Culture artistique et plastique (Mme Méaux et Mme Rebaud)	36		Écrit de 6h	Écrit de 6h	Écrit de 6h	4
Épreuve pratique d'admissibilité (M. Lathuile et Mme. Favier)		30	Épreuves pra- tiques de 8h	Épreuves pratiques de 8h	Épreuves pra- tiques de 8h	4
Épreuve pratique d'admission (M. Belon)		18	Épreuves pra- tiques de 6h	Épreuves pratiques de 6h	Épreuves pra- tiques de 6h	4
Option : photo ou cinéma (Mme Blin ou Mme Méaux)	9		Oral	Dossier	Dossier	4

UE2- Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Connaissance des programmes		12	Écrit	Écrit	Oral	3
La didactique en lien avec les épreuves du concours 1		12	Dossier	Dossier	Dossier	3

UE3- Séminaire de spécialité 1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
(optionnel et commun avec le master recherche arts plastiques)	15		Dossier	Dossier	Dossier	3

UE4- Mise en situation professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Contextes de scolarisation : -Politique de l'éducation -École et phénomènes sociaux	10 10		Terminal écrit 2 h	Oral	Oral	3

UE5- Stage	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
Stage + suivi de stage		6	Validation S2			

SEMESTRE 2
Master MEEF Arts plastiques

UE1- Enseignement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 9
Analyse d'œuvres (M. Belon)		12	Oral	Dossier	Dossier	1
Culture artistique et plastique (Mme Favier et M. Ciciliato)	36		Écrit de 6h	Écrit de 6h	Écrit de 6h	2
Épreuve pratique d'admissibilité (M. Lathuile et Mme Favier)		30	Épreuves pratiques de 8h	Épreuves pratiques de 8h	Épreuves pratiques de 8h	2
Épreuve pratique d'admission (M. Belon et Mme Favier)		18	Épreuves pratiques de 6h	Épreuves pratiques de 6h	Épreuves pratiques de 6h	2
Option : photo ou cinéma (Mme Blin ou Mme Méaux)	9		Oral	Dossier	Dossier	2

UE2- Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 9
Outils numériques C2I2E		12	Dossier	Dossier	Dossier	3
Didactique / préparation épreuve orale 1		12	Oral	Oral	Rattrapage écrit	3
Didactique / préparation épreuve orale 2		12	Dossier	Dossier	Dossier	3

UE3 Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Séminaire de spécialité 2 (optionnel et commun avec le master recherche Arts plastiques)	15		Dossier	Dossier	Dossier	3

UE4 Contexte d'exercice du métier	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Conditions d'apprentissage : -Le processus d'apprentissage des élèves -Agir en fonctionnaire de l'état dans un contexte social et professionnel	10 2	 10	Note de synthèse à rendre en fin de semestre Note de synthèse à rendre en fin de semestre	 Oral	 Oral	 3

UE5- Mise en situation professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Stage de pratique accompagnée fin de stage (en février)		6	Rapport de stage	Rapport de stage	Oral	3

UE6- Anglais	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Anglais		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h Compensable	3

SEMESTRE 3
Master MEEF Arts plastiques
Parcours A ADMIS

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4

UE1-I Culture disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Cours pris dans la préparation de l'agrégation au choix Cours de Mme cadaureille Cours de M. Flahutez Cours de M. Olcèse	Non défini, selon cours choisis		Écrit	Écrit	Écrit	3
Méthodologie de la recherche		12	Dossier	Dossier	Dossier	3

UE1-II Culture disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5
Cours pris dans la préparation de l'agrégation au choix Cours de Mme Favier Cours de M. Gutknecht	non défini	12	Écrit	Écrit	Écrit	2
Relations avec les institutions culturelles (Mme Lonjon)		15	Dossier	Dossier	Dossier	3

UE2-I Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5
Numérique appliqué à l'enseignement des arts		12	Exercices en cours de semestre	Travail sur poste 2 h.	Travail sur poste 2 h.	2
Didactique, analyse des dispositifs didactiques et principes de mise en place en classe		24	Dossier	Dossier	Dossier	2
Suivi de stage et conception de séquences 1		12	Dossier	Dossier	Dossier	1

UE2-II Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5
Didactique de l'image et de l'histoire des arts		18	dossier	dossier	dossier	3
Suivi de stage et conception de séquences 2		12	Dossier	Dossier	Dossier	2

UE3-I	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
Anglais		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	3 Non compensable

UE4 Contexte d'exercice du métier	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Questions professionnelles 1 Thème 1 Thème 2 Thème 3 Thème 4 1 thème tiré au sort		10 10 10 10	note de synthèse	note de synthèse	reprise de la note de synthèse	6

SEMESTRE 4
Master MEEF Arts plastiques
ADMIS

UE	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
Recherche et Mise en situation professionnelle						30
Stage en responsabilité en alternance (début en septembre) + Mémoire disciplinaire de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles UE non segmentable, non compensable			- mémoire et soutenance : /40 - exercice en situation : /40 - travaux personnels d'analyse de pratique : /20			

SEMESTRE 3
Master MEEF Arts plastiques
Parcours B (NON-ADMIS AU CONCOURS) Métiers de l'éducation dans et hors l'école

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4

UE1-I	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
Culture disciplinaire						6
Cours pris dans la préparation de l'agrégation au choix	non défini		Écrit	Écrit	Écrit	3
Méthodologie de la recherche (M. Belon)		12	Dossier	Dossier	Dossier	3

UE1-II	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
Culture disciplinaire						6
Cours pris dans la préparation de l'agrégation au choix	non défini		Écrit	Écrit	Écrit	3
Relations avec les institutions culturelles (Mme Lonjon)		15	Dossier	Dossier	Dossier	3

UE2-I	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
Didactique						6
Numérique appliqué à l'enseignement des arts		12	Exercices en cours de semestre	Travail sur poste 2 h.	Travail sur poste 2 h.	3
Didactique, analyse des dispositifs didactiques et principes de mise en place en classe		24	Dossier	Dossier	Dossier	3

UE2-II Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Didactique de l'image et de l'histoire des arts		18	dossier	dossier	dossier	3

UE3-I	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
Anglais		18	Écrit	Écrit	Écrit	3 Non compensable

UE4 Contexte d'exercice du métier	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Questions professionnelles 1 Thème 1 Thème 2 Thème 3 Thème 4 1 thème tiré au sort		10 10 10 10	note de synthèse	note de synthèse	reprise de la note de synthèse	6

SEMESTRE 4
Master MEEF Arts plastiques
Parcours B (NON-ADMIS AU CONCOURS) Métiers de l'éducation dans et hors l'école

UE 1 Mise en situation professionnelle	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 18
1. Séminaire et mémoire professionnel 2. Stage et analyse de situation professionnelle Stage filé 54 heures (le lundi) <ul style="list-style-type: none"> • Stage en établissement scolaire • EAP • Contrat vacataire d'un minimum de 50 h. • Stage dans un autre milieu éducatif que l'EN. 	Mémoire de recherche en rapport avec le stage (50-60 pages) Ecrit		Non Oral	Coeff 1 Coeff 1
UE2 Outils pour le concours				12
Les étudiants choisissent 4 enseignements (un au moins par catégorie) pour atteindre 12 ect : Méthodologie de l'écrit : <ul style="list-style-type: none"> - Dissertation de culture artistique et plastique S.1 (3 ect) - Dissertation de culture artistique et plastiques S.2 (3 ect) Approfondissement disciplinaire : <ul style="list-style-type: none"> - Pratique admission S.1 (3ects) - Pratique admission S.2 (3ects) - Pratique admissibilité S.1 (3ects) - Pratique admissibilité S.2 (3ects) - photo ou cinéma (3ects) 	Se reporter au M1 MEEF			Coeff. 1 pour chaque cours

PRÉPARATION AGRÉGATION D'ARTS PLASTIQUES

Responsable : Anne FAVIER

I. Épreuves d'admissibilité

	CM	TD	Première et seconde sessions
I. Esthétique et sciences de l'art (M. Olcèse) Mutualisation : UE3 M2 Arts plastiques (option), UE3 M2 arts numériques (option), UE2 M2 Sciences de l'art (obligatoire)	26		Écrit
II. Histoire de l'art Question I (M. Flahutez) Question II (Mme Cadaureille) Mutualisation UE3 M2 Arts plastiques (option), UE3 Arts numériques (option), UE3 M2 Sciences de l'art (option)	22 22		Écrit Écrit
III. Pratique plastique Séminaire-Atelier I (Mme Favier) Séminaire-Atelier II (M. Gutknecht) Mutualisation UE3 M2 Sciences de l'art (option)	12 12	12 12	Production plastique

II. Épreuves d'admission

Avant la publication de l'admissibilité

	CM	TD	Première et seconde sessions
Pratique et création plastiques (M. Lathuille) Spécifique*		24	Production plastique
Leçon (Mme Durand) Mutualisation UE2 M2 Arts plastiques	15	15	Oral ou écrit
option : cinéma ou photographie (Mme Blin ou Mme Méaux) Mutualisation avec le parcours Arts Plastiques du Master Métiers de l'Enseignement			Oral ou écrit

Après la publication de l'admissibilité

	CM	TD	Première et seconde sessions
Pratique et création plastiques (Mme Favier et M. Lathuille) (Si admissibles)		24	Production plastique
option : cinéma, photographie (Mme Blin ou Mme Méaux) (Si admissibles : cet horaire s'ajoutera au second semestre à celui en parcours Arts plastiques du Master Métiers de l'Enseignement)	6 6		

* Les cours spécifiques n'ouvrent que s'il y a des inscrits à la préparation à l'agrégation.

Voir ESPE:

- « Agir en fonctionnaire de l'État et de manière éthique et responsable »

- C2i2e

- Langue validée par le cours de M1 en principe.

« Édition d'art/ livre d'artiste »

MASTER DEUXIÈME ANNEE

Responsables : Anne Béchard-Léauté et Laurence Tuot
anne.francoise.leaute@univ-st-etienne.fr ; laurence.tuot@univ-st-etienne.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation vise l'acquisition de connaissances artistiques, culturelles, linguistiques, numériques, juridiques et éditoriales, spécifiques au domaine de l'édition d'art et du livre d'artiste.

CONDITIONS D'ADMISSION

Master 1 ou diplôme équivalent français ou étranger. Se référer au portail e-candidat.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Admissibilité et admission : se référer au portail e-candidat.

DEBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Designer éditorial, directeur de collection, assistant d'édition, diffusion, commercialisation, publication, graphiste, galeriste. Dans le cadre de maisons d'éditions, musées, institutions culturelles régionales, nationales et internationales (bibliothèques, médiathèques, CNL, RMN, BnF, etc.) spécifiques aux métiers du livre et de l'édition papier & numérique.

Études dans les écoles doctorales et dans les institutions spécialisées dans le champ des arts, du design éditorial, du graphisme et de la conservation muséale.

ÉVALUATION ET VALIDATION

Premier semestre

Chaque enseignant fixe les modalités d'évaluation de sa discipline : réalisation de livres d'artiste, dossier, travail écrit, soutenance devant jury.

Tous les enseignements impliquant une participation active, **la présence en cours est obligatoire**. Toute absence injustifiée pourra être prise en compte dans l'évaluation par le ou les enseignants concernés. La participation à toutes les manifestations organisées dans le cadre de la formation est obligatoire.

Second semestre

Les étudiants font des démarches spécifiques pour la recherche de leurs lieux de stage. Une convention est établie entre l'université et l'entreprise prenant en charge l'étudiant stagiaire. Le stage, d'une durée de trois mois minimum est à effectuer avant la fermeture des services universitaires, fin juillet. Le stage fait l'objet d'un rapport, rédigé par l'étudiant, à transmettre avant le **1er septembre de l'année en cours** au secrétariat de l'Université. Confronté au rapport du maître de stage, il sera évalué par un jury, **en fonction d'un protocole de stage remis durant l'année**. Une session de rattrapage est prévue dans le cadre de la formation.

SEMESTRE 3

UE1 Livre d'artiste	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
1 Esthétique du livre d'artiste	20		Création Livres d'artiste	3	3
2 Méthodologie		10			
3 Conférences	20				
4 Insertion Professionnelle CapAvenir				2	2

UE2 Sciences de l'art	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
1 Texte et Image		36	Dossier	2	2
2 Théorie : Livre et Art	18		Dossier	3	3

UE3 Design graphique et Politique éditoriale	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
1 Théorie / Histoire de l'édition	20		Présentation du Projet Soutenance	2	2
2 Pratique Design éditorial		16	Présentation du Projet Soutenance	3	3

UE4 Édition papier et numérique	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
1 Fabrication édition papier		18	Projet/Oral	1	1
2 Édition numérique	20		Travaux	4	4

UE5 Droit - Édition - Langue	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
1 Droit, Propriété Littéraire et artistique	6		Dossier	1	1
2 Marketing et droit Diffusion	8 4		Écrit	2	2
3. Langue		18	Travaux et évaluation écrite	2	2

UE6 Édition - Informatique - Photographie - Reliure	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
1 Informatique Édition papier		6	Dossier	2	2
2 Informatique Édition numérique		6	Travaux	1	1
3 Édition et Photographie Édition et Reliure		5 5	Book Dossier	2	2

SEMESTRE 4

UE1 Stage en Entreprise	CM	TD	Régime continu	Ects 30	Coef. 1
1 Rapport de stage			Rapport	15	1
2 Réalisation Professionnelle			Soutenance	15	1

ENSEIGNEMENTS

UE1 LIVRE D'ARTISTE

En s'appuyant sur les recherches contemporaines en bibliophilie et sur les livres d'artiste, ce cours fait le lien entre pratique et théorie à propos de cet objet artistique singulier. Plusieurs questions sont traitées : notions de définition de cet objet artistique, rapport image-texte, paramètres pratiques et théoriques du livre d'artiste, histoire de la tradition et de la modernité du livre.

UE2 SCIENCES DE L'ART

Ce cours se propose d'étudier l'histoire et l'évolution des technologies de l'image imprimée des origines jusqu'à nos jours, sa place au sein de l'objet-livre au cours des siècles, ainsi que le statut problématique du multiple dans le champ de l'art. Parallèlement à ces questions théoriques les étudiants sont initiés aux techniques artisanales de l'image imprimée (taille d'épargne, taille-douce, sérigraphie) au sein d'un atelier où ils produiront un livre d'artiste et divers supports imprimés (affiches, flyers, ...).

UE3 DESIGN GRAPHIQUE ET POLITIQUE EDITORIALE

Ce module réservé au "Design graphique" se propose – après un panorama général des différentes étapes de l'édition d'un livre d'art – de penser l'œuvre d'art sous forme de livre : approche de la mise en page, de la mise en espace, du livre d'art au travers de l'histoire, de l'esthétique, mais surtout une initiation pratique (et numérique) aux règles qui régissent une maquette et permettent ainsi à la forme de servir au mieux un fond artistique.

UE4 ÉDITION PAPIER ET NUMÉRIQUE

1. Fabrication édition papier.

Ce cours aborde le lien entre édition et impression : principes du prépresse, préparation du projet éditorial pour sa transmission à l'imprimeur, panorama général des techniques d'impression, notions d'imposition, imprimabilité du papier, principes de la PAO, connaissances en papier, pliage, etc. La chaîne du livre est étudiée selon une approche technique et professionnelle.

2. Édition numérique.

Comment aujourd'hui intégrer le Web dans l'édition ? Comment occulter la créativité de ce média populaire ? Le cours d'édition électronique permet d'aborder les bases concrètes de la création d'un site Web. À l'aide de logiciels tels que Dreamweaver et Flash et des langages HTML, CSS ou SPIP, ce cours permet de s'initier à la création Web.

UE5 ÉDITION - DROIT - LANGUE

1. Droit, Propriété littéraire et artistique.

2. Contrats d'édition.

Il s'agit de présenter à des étudiants non juristes les principales règles de la législation relative à la propriété littéraire et artistique (Code de la propriété intellectuelle) et les principales orientations jurisprudentielles de la matière. L'objectif est de faire acquérir aux étudiants le réflexe de la propriété intellectuelle en leur expliquant le fonctionnement des principaux outils juridiques (présentation du système juridique français et européen, compréhension des documents de nature juridique : lois, décrets, codes, directives et règlements, décisions juridictionnelles), en leur fournissant la teneur des principales normes susceptibles de s'appliquer (notion juridique de création intellectuelle, naissance des droits intellectuels, caractères principaux de ces droits, régime juridique de ces droits). L'accent est mis particulièrement sur la dimension européenne des droits de propriété intellectuelle.

Diffusion.

Le cours présente les différents modes de diffusion et de mercatique de l'édition d'art et du livre d'artiste actuels afin d'apporter aux étudiants des connaissances spécifiques dans ce domaine et leur permettre d'évaluer les applications professionnelles de leurs projets en matière d'édition.

3. Langue.

Le but du cours est de découvrir et de maîtriser la terminologie anglaise relative à l'édition en général et à l'édition d'art en particulier. Les questions suivantes sont traitées : la traduction du livre d'art ; les principaux éditeurs d'art anglophones ; la typographie et les typographes anglo-saxons ; la diffusion du livre d'artiste en pays anglophones. Par ailleurs, le travail personnel requis aborde la rédaction en anglais de tout document relatif à la vie professionnelle.

UE6 ÉDITION - INFORMATIQUE - PHOTOGRAPHIE - RELIURE

1. Informatique Édition papier.

Acquisition et perfectionnement en informatique.

2. Informatique Édition électronique.

Acquisition et perfectionnement en informatique. Création de site Web.

3. Édition & Photographie.

Édition & Reliure.

CONFÉRENCES

Parcours « Réalisateur en Arts Numériques »

MASTER DEUXIEME ANNEE

Responsable : Vincent Ciciliato, vincent.ciciliato@univ-st-etienne.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation vise à la connaissance et à la maîtrise des technologies électroniques et numériques afin de préparer au métier de Réalisateur en Arts Numériques. Acteur direct dans les productions d'œuvres numériques, il se situe à l'interface entre artistes et créateurs dans le champ des arts et expressions numériques, les développeurs de logiciels, les chercheurs en arts contemporains.

Cette formation comporte des enseignements mutualisés avec le Master RIM (Réalisateur en informatique musicale).

COMPÉTENCES

Le master a pour objectif de former les étudiants aux outils numériques, à la fois dans leur utilisation et dans leur conception, ainsi qu'aux pratiques de la création artistique (installations, spectacle vivant, dispositifs multimédia). Il apporte pour cela des connaissances dans des domaines variés :

- Conception, direction, réalisation de projets artistiques visuels et audiovisuels utilisant des technologies numériques depuis le choix et la conception des outils jusqu'à la présentation publique (expositions, festivals, présentation dans des centres dédiés à la création numérique, spectacle vivant dans le champ des arts numériques...);
- Maîtrise des différents langages et types de logiciels dédiés à la programmation pour les arts visuels, numériques et interactifs (conception, traitement, synthèse...);
- Approche théorique de l'histoire des arts contemporains et électroniques;
- Maîtrise des différents types de logiciels dédiés à la production audiovisuelle;
- Approche croisée des arts visuels et sonores;
- Outils pour le multimédia (cinéma, dispositifs interfacés, WEB).

CONDITIONS D'ADMISSION Se référer au portail e-candidat.

Le Master Professionnel « Réalisateur en Arts Numériques » est destiné :

- aux étudiants ayant suivi un cursus en arts visuels ou numériques jusqu'au Master 1^e année ;
- aux étudiants ayant bénéficié d'une autre formation (bac + 4), mais pouvant attester d'une solide expérience dans le champ de la création artistique contemporaine et/ou numérique (diplômes souhaités)
- aux enseignants, artistes, professionnels dans le domaine des arts technologiques justifiant d'une équivalence du Master 1 par une VAE.

Une culture scientifique est souhaitée, ainsi que la connaissance des outils de production et de traitement informatique de l'image.

L'inscription est accessible aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'une Maîtrise ou d'un Master première année ou d'un diplôme français ou étranger équivalent ;
- être enseignant, artiste, professionnel dans le domaine des pratiques artistiques contemporaines à dominante technologique et remplir les conditions de titre ou s'inscrire dans un processus de validation de l'expérience pouvant justifier d'une équivalence.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT DES CANDIDATS

Se référer au portail e-candidat.

DÉBOUCHÉS

Face à l'intégration grandissante des outils informatiques et de l'interactivité homme-machine dans les divers champs de création contemporaine (arts numériques et plastiques, arts sonores, arts performatifs, création internet,

etc.), le RAN répond à divers besoins en matière d'encadrement, de production et de gestions de projets artistiques à forte dominante technologique. Grâce à la transversalité de ses compétences, le RAN est amené à exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

- Assistant et réalisateur dans le champ des arts numériques et technologiques ;
- Ingénieur spécialisé dans les nouvelles technologies (capteurs, circuits, réseaux...);
- Artiste spécialisé en arts numériques, multimédias et interactifs ;
- Ingénieur de recherche (recherche, création) ;
- Recherche dans le milieu universitaire (Doctorat) ;
- Enseignant en arts numériques ;
- Salarié dans les centres de création, les théâtres, les centres chorégraphiques, des cabinets d'assistance conseil, les studios de cinéma ou de jeux vidéos.

CONTENU DE LA FORMATION

L'effectif maximum de chaque promotion est de 15 étudiants.

Le cursus s'étend sur 22 semaines (de septembre à février) et comprend deux axes complémentaires :

- Une formation théorique (cours et conférences) dispensée à la fois par des professionnels du monde des arts numériques et de l'informatique musicale (GRAME, IRCAM, INTERFACE-Z, A.lter S.essio, Studio-Instrumental Marseille, SMAC le FIL, , etc.) et par des universitaires (en arts numériques, en esthétique, en musicologie, en informatique, en acoustique et en traitement du signal) au long des deux semestres.
- Une formation pratique effectuée sous la forme d'un ou plusieurs stages (durée totale au moins égale à 12 semaines) que l'étudiant doit effectuer en **France ou à l'étranger** après la fin des cours (mars à septembre).

ÉVALUATION ET FORMATION

Pour la formation théorique :

- Chaque enseignant fixe les modalités d'évaluation de sa discipline (épreuve écrite, travail à rendre, dossier...).
- Tous les enseignements impliquant une participation active, **la présence en cours est obligatoire**.
- Toute absence injustifiée pourra être prise en compte dans l'évaluation par le ou les enseignants concernés. **La participation à toutes les manifestations organisées dans le cadre de la formation est obligatoire.**

Pour les stages :

- Les étudiants doivent chercher eux-mêmes leurs lieux de stage. Ils seront aidés dans cette démarche par l'université qui mettra à leur disposition une liste des institutions prêtes à les accueillir. Le stage peut, si nécessaire, être effectué durant l'été. Le rôle du stagiaire sera clairement défini par convention entre la structure d'accueil et l'université. Il devra répondre aux objectifs de la formation et correspondre à un projet précis au sein de la structure d'accueil. Le stage fait l'objet d'un rapport qui, rédigé par l'étudiant, sera remis en deux exemplaires le 15 septembre au secrétariat de l'Université. Il sera confronté au rapport du maître de stage puis évalué par un jury.
- L'étudiant doit d'autre part rédiger un projet artistique professionnel personnel qui, réalisé ou en cours de réalisation, donnera lieu à soutenance en octobre. Le rapport de projet personnel doit être déposé en double exemplaire au plus tard le 15 septembre au secrétariat de l'Université.
- Il n'est pas prévu de session de rattrapage et le doublement est soumis à l'approbation des responsables de la formation, du département et de la faculté.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Voir page suivante et sur <http://musinf.univ-st-etienne.fr/pedagogie2.html>

Tous les cours des UE2 et UE3 sont accessibles à des étudiants anglophones.

SEMESTRE 3

UE1 Technique de production son et image	CM	TD	Régime continu	Ects 4	Coef. 1
A - Techniques de studio Gregory Aliot (<i>RIM et RAN</i>)		12	contrôle continu : travaux personnels	2	1
B - Studio image - techniques d'enregistrement vidéo Adrien Milliot		6	contrôle continu : travaux personnels	2	1

UE2 Signal et traitement	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
A - Acoustique et traitement du signal Traitement du signal Yann Orlarey – Romain Michon (<i>RIM et RAN</i>)	6	6	CC exercices (50%) et écrit 3h (50%)	2	2
B - Traitement et post-production image					
1 - Montage, post-production, post-synchro Adrien Milliot		6	contrôle continu : travaux personnels	1	1
2 - Traitement image temps réel 1 Vincent Ciciliato (<i>RIM et RAN</i>)		6	contrôle continu : travaux personnels	1	1
3 - Traitement image temps réel 2 Nathanaël Tardif		6	contrôle continu : travaux personnels	1	1

UE3 Informatique appliquée	CM	TD	Régime continu	Ects 10	Coef. 2
A – Algorithmique – PYTHON Philippe Ezequel (<i>RIM et RAN</i>)		12	CC écrit (1h30)	1	1
B – Dispositifs audio temps réel Bruckert, (Jourdan), Pottier (<i>RIM et RAN</i>)		12	contrôle continu : travaux personnels	2	2
C - Informatique (langages et systèmes) Letz - Fober (<i>RIM et RAN</i>)		12	CC exercices (50%) et écrit 1h30 (50%)	1	1
D - Capture de mouvement – analyse vidéographique du geste Theoriz (<i>RIM et RAN</i>)		10	contrôle continu : travaux personnels	2	2
E – Prototypage Jérémy Lautaud (<i>RIM et RAN</i>)		8	contrôle continu : travaux personnels	2	2
F - Installations multimédia (optimisation, régie, maintenance) Theoriz		8	contrôle continu : travaux personnels	2	2

UE4 Champs disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Ects 6	Coef. 1
A – Esthétique et histoire des arts numériques					
1 – <i>Histoire des Arts numériques : constitution d'un corpus d'œuvres (M1 Arts num)</i> Vincent Ciciliato		10	contrôle continu : travaux personnels	1	1
2– <i>Pratique artistique et technologie du quotidien (M2 Arts num)</i> Gwenaëlle Bertrand		9	contrôle continu : travaux personnels	1	1
B - Arts et techniques					
1 – <i>Art et interaction (M1 Arts num)</i> Anolga Rodionoff	15		contrôle continu : travaux personnels	1	1
2 – Histoire des technologies Vincent Lecompte	8		CC écrit (1h30)	1	1
C – Anglais spécialisé (RIM et RAN)		18	CC oral	2	1

UE5 Projet et aide à la conception	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
<i>Conception et mise en œuvre d'un projet multimédia (M1 Arts num)</i> Vincent Ciciliato / Carole Nosella		10	Réalisation d'un projet encadré en temps limité (sur une semaine)	5	1

SEMESTRE 4

UE1 Technique de production son et image	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
A - Studio - tournage pour médias interactifs Lénaïc Pujol		8	contrôle continu : travaux personnels	2	2
B Musique/Images/Web Emmanuel Tardif (<i>RIM et RAN</i>)	6	6	contrôle continu : travaux personnels	3	3

UE2 Signal et traitement	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef 1
A - Traitement du signal Yann Orlarey (<i>RIM et RAN</i>)	6	6	CC exercices (50%) et écrit 1h30 (50%)	3	3
B - Traitement image temps réel Lénaïc Pujol		8	contrôle continu : travaux personnels	2	2

UE3 Informatique appliquée	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
A. Environnement Linux-osX Stéphane Letz (<i>RIM et RAN</i>)		8	CC exercices (50%) et écrit 1h30 (50%)	1	1
B-Informatique appliquée au temps-réel Bruckert , Pottier (<i>RIM et RAN</i>)		8	contrôle continu : travaux personnels	1	1
C - Capture de mouvement – capteurs physiques Max Bruckert (<i>RIM et RAN</i>)		8	contrôle continu : travaux personnels	2	2
D - Prototypage Random(lab) -ESADSE (<i>RIM et RAN</i>)		8	contrôle continu : travaux personnels	1	1

UE4 Champs disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef 1.
A – Esthétique et histoire des arts numériques					
1– <i>Espaces et réseaux (M1 Arts num R)</i> Carole Nosella	15		contrôle continu : travaux personnels	2	2
2 – Nouvelles technologies et spectacle vivant Merryl Messaoudi – Nicolas Hoste (<i>RIM et RAN</i>)	8		contrôle continu : travaux personnels	2	2
B - Option RIM ou RAN (selon parcours) à choisir dans les cours existants					
<i>Option RAN pour parcours RIM</i>		8	selon option choisie	1	1

UE5 Stages, suivi de projet, options	CM	TD	Régime continu	Ects 10	Coef. 2
A - Stage en milieu professionnel (stage long > 12 semaines)			Rapport de stage	6	6
B - Direction artistique de projets, environnement professionnel X – N. Hoste (RIM et RAN)	5	5	CC dossier	2	1
C – Insertion professionnelle – CAP Avenir			CC écrit (1h30)	2	1

Les enseignants fixent la date de rendu des travaux des étudiants comptant pour les évaluations de leur matière. En aucun cas, cette date ne peut excéder **le 30 mars**.

Date limite de dépôt des rapports (stage et projets personnels, chacun en deux exemplaires) : **7 septembre**.

ENSEIGNANTS

Universitaires :

Gwénaëlle Bertrand, maître de conférences, dép^t arts plastiques UJM/CIEREC, Saint-Etienne.

Vincent CICALIATO, maître de conférences, dép^t arts plastiques UJM/CIEREC, Saint-Etienne.

Philippe EZEQUEL, maître de conférences, dép^t Informatique, Faculté des Sciences, Saint-Etienne.

Carole NOSELLA, maître de conférences, dép^t arts plastiques UJM/CIEREC, Saint-Etienne.

Laurent POTTIER, professeur, dép^t musicologie UJM/CIEREC, Saint-Etienne.

Anolga RODIONOFF, professeure, dépt arts plastiques UJM/CIEREC, Saint-Etienne.

Professionnels :

AADN, structure de soutien et de production en Arts numériques, Lyon.

Gregory ALIOT, ingénieur du son, responsable des studios du FIL, Saint-Etienne.

Damien BAÏS, responsable RandomLab – ESADSE, Saint-Étienne.

Max BRUCKERT, réalisateur en informatique musicale à GRAME, Lyon.

Vincent CARINOLA, compositeur, professeur au PESM (Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique) de Bourgogne (Dijon).

Pierre COLOMIES, sound designer chez Ubisoft, Montpellier.

Dominique FOBER, chercheur à GRAME, Lyon.

Nicolas HOSTE, directeur technique du FIL, Saint-Etienne.

Emmanuel JOURDAN, réalisateur en informatique, développeur, IRCAM, Paris et Cycling74.

Jérémie LAUTAUD, doctorant, LLSETI/Univ de Savoie Mont-Blanc, Chambéry.

Vincent LECOMPTE, docteur, dép^t arts plastiques UJM/CIEREC, Saint-Etienne.

Stéphane LETZ, chercheur à GRAME, Lyon.

Romain MICHON, chercheur à GRAME, Lyon.

Adrien MILLIOT, artiste, réalisateur vidéo, Saint-Joseph.

Merryl MESSAOUDI, responsable CrossedLab, Lyon.

Yann ORLAREY, responsable de la recherche à GRAME, Lyon.

Lénaïc PUJOL, artiste et Réalisateur en Arts Numériques, collectif Ascidiacea, Paris.

Random(lab) - ESADSE, Équipe du Pôle numérique de l'ESADSE consacré à l'expérimentation en art, design et nouveaux médias, Saint-Étienne.

Jonathan RICHER, ingénieur multimédia, responsable du studio THEORIZ, Lyon.

Nathanaël TARDIF, designer interactif, Lyon.

THEORIZ, studio de création interactive audiovisuelle, Lyon.

Parcours « Musique et musicologie »

MASTER PREMIÈRE ANNÉE
préparant au M2 « musique et musicologie », M2 AGM, M2 RIM
MASTER DEUXIÈME ANNÉE

Responsable : Anne DAMON-GUILLOT, anne.damon@univ-st-etienne.fr

Équipe :

Titulaires :

Anne DAMON-GUILLOT, professeure d'université, musicologie, CIEREC (EA 3068)

Marc DESMET, professeur d'université, musicologie, IHRIM (UMR 5317)

Philippe EZEQUEL, maître de conférences, informatique, CIEREC (EA 3068)

Pierre FARGETON, maître de conférences HDR, musicologie, IHRIM (UMR 5317)

Fabien HOULES, professeur agrégé, musicologie

Arnaud MOUSSART, professeur agrégé, anglais

Carole NOSELLA, maîtresse de conférences, arts plastiques, CIEREC (EA 3068)

Laurent POTTIER, professeur d'université, musicologie, CIEREC (EA 3068)

Grâce RANCHON, attachée temporaire d'enseignement et de recherche, socio-linguistique, CELEC (EA 3069)

Chargés de cours :

Jean-Marc BARDOT, professeur agrégé du secondaire

Damien BONNEC, docteur en musicologie

Gregory ALIOT, ingénieur du son, responsable des studios du FIL, Saint-Étienne

Péroline BARBET, documentariste, M_Ondes

Vincent CARINOLA, compositeur, professeur à l'École Supérieure de Musique de Bourgogne-Franche-Comté

Laura JOUVE-VILLARD, chargée de recherche au Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes (ethno-pôle), Villeurbanne

Romain MICHON, chercheur à GRAME (centre national de création musicale), Lyon

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La première année du Master prépare par le jeu des options, la définition d'une thématique de recherche et le choix possible d'un stage, aussi bien à une seconde année en "Master Recherche" (cf semestres 3 et 4, ci-dessous), qu'à une seconde année en master "Administration et Gestion de la Musique" ou en master "Réalisateur en Informatique Musicale". Les cours de méthodologie, de langue, ainsi que le suivi de séminaires et un stage constituent les activités communes à l'ensemble des étudiants de M1.

L'objectif est une formation à la recherche en musicologie : recherche de sources, détermination d'un corpus, d'une problématique, d'une démarche heuristique et d'une méthodologie adaptées au corpus et à la problématique. Les cours de méthodologie de la recherche ainsi que l'ensemble des séminaires proposés préparent l'étudiant à exercer ses compétences dans différents domaines : métiers de la recherche en musicologie, enseignement, critique, édition musicale...

Les domaines possibles de recherche sont ceux qui concernent les musiques savantes occidentales (du Moyen-Âge à nos jours), les musiques électroniques, l'ethnomusicologie, le jazz et les musiques actuelles.

Au cours de la première année, l'étudiant définit une thématique de recherche qui lui devient propre. Il bénéficie pour cela de l'encadrement régulier et personnalisé d'un enseignant-chercheur, tout en continuant, lors de séminaires, à développer et approfondir ses compétences dans des domaines extérieurs à son propre champ d'investigation.

L'enseignant-chercheur qui le dirige, s'efforce d'élaborer avec l'étudiant un champ de recherche qui lui soit personnel, tienne compte de :

- ses compétences spécifiques ainsi que de son projet professionnel
- sa pratique musicale
- ses compétences préalablement acquises dans des domaines connexes à la musicologie (philosophie, histoire, littérature...)
- éventuellement son projet Erasmus qui facilite le travail sur des sources situées en dehors de France...

L'étudiant de M2 « musique et musicologie » est encouragé à s'intégrer à une équipe de recherche, du moins dans un premier temps comme observateur. Il suit les activités de séminaires, journées d'étude, colloques proposées par les centres de recherche auxquels sont rattachés les musicologues : CIEREC et IRHIM.

Le master demeure un grade qui a sa finalité en lui-même. Cependant, le M2R peut être envisagé comme le projet viable d'une thèse de doctorat. Le stage de M2R (un mois minimum) permet un premier contact avec des structures de recherche.

CONDITIONS D'ADMISSION

Se référer au portail e-candidat.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ETUDES

Recherche : école doctorale, chercheur, enseignant chercheur

Enseignement : CAPES, agrégation, professeur dans le secondaire

Secteur privé ou public : édition musicale, critique musicale, communication, administration, gestion, programmation d'événements musicaux au sein d'institutions privées ou publiques, médiation.

Voir également les débouchés spécifiques des masters professionnels AGM et RIM.

RELATIONS INTERNATIONALES

- AYR (GB/ECOSSE), University of The West of Scotland, School of Media, Culture and Society
- MAYNOOTH (EIR), National University of Ireland, Department of Music
- OLOMOUC (CZ), Palacky University in Olomouc, Department of Musicology
- PRAGUE (CZ), Charles University, Institute of Music Sciences
- MONTREAL (CA), Université de Montréal, Faculté de musique
- ISTANBUL (TURQUIE), Istanbul Technical University, Center for Advanced Studies in Music

ANNÉE 1

SEMESTRE 1

UE1 Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 15	Coef. 1
1. Anglais Arnaud Moussart		18	cc	écrit 1h	écrit 1h	3	3
2. Méthodologie de la recherche M. Desmet, A. Damon-Guillot Laurent Pottier, Damien Bonnec		24	cc	écrit 2h	écrit 2h	6	6
3. <i>Journée des invités</i> Mutualisé M2R et AGM, imputé M1 CR long (coef. 3) CR court (coef. 1)	6		compte rendu rendu : 15 décembre 2020 à 14h	∅	Compte rendu rendu : 16 juin 2021 à 14h	2	2
4. Au choix a. ou b. a. Analyse auditive Fabien Houlès b. Techniques de studio [‡] G. Aliot, V. Carinola	6	6 30	cc cc	écrit 2h écrit 1h30	écrit 2h écrit 1h30	4 4	4 4

UE2 Approfondissements disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 2
A. 2 choix parmi 1, 2, 3 assiduité obligatoire aux 3 séminaires							
1. Musicologie XVIIIe et XIXe siècles Damien Bonnec	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
2. Ethnomusicologie A. Damon-Guillot Péroline Barbet	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
3. Musiques électroacoustiques L. Pottier (en anglais)	15	6	cc	dossier	écrit 1h30	3	3
B. 2 choix parmi 1, 2, 3, 4, 5							
1. Journée d'étude ou colloque 1			compte rendu rendu : 15 décembre 2020 à 14h	∅	compte rendu rendu : 16 juin 2021 à 14h	2	2
2. Journée d'étude ou colloque 2			compte rendu rendu : 15 décembre 2020 à 14h	∅	compte rendu rendu : 16 juin 2021 à 14h	2	2
3. <i>Introduction au droit</i> F. Jacquilot Mutualisé et imputé L1, éco-gestion, IAE	26	13				2	2
4. <i>Sociophonétique</i> G. Ranchon Mutualisé et imputé M1, FLE, ALL	12	12	dossier	dossier	dossier	2	2
5. <i>Atelier d'informatique musicale</i> R. Michon	6	6	cc	dossier	écrit 1h30	2	2

UE3 Projet de recherche (étape 1) définition du sujet (coef. 1) 2 fiches de lecture (coef. 2+2)	Régime continu dossier rendu : 15 décembre 2020 à 14h		Rattrapage dossier rendu : 16 juin 2021 à 14h		Ects 5	Coef. 3
--	--	--	--	--	---------------	----------------

SEMESTRE 2

UE1 Valorisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 15	Coef. 1
1. Anglais Arnaud Moussart		18	cc	écrit 1h	écrit 1h	3	3
2. Stage (70h minimum)			rapport de stage rendu : 17 mai 2021 à 14h	∅	rapport de stage rendu : 25 juin 2021 à 14h	10	10
3. insertion professionnelle – Cap Avenir						2	2

UE2 Approfondissements disciplinaires	C M	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 2
A. 2 choix parmi 1, 2, 3 assiduité obligatoire aux 3 séminaires							
1. Musicologie XVIe et XVIIe s. M. Desmet	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
2. Jazz P. Fargeton	15	6	cc	dossier	dossier	3	3
3. Musicologie XXe et XXIe s. Jean-Marc Bardot	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
B. 2 choix parmi 1, 2, 3, 4, 5							
1. Journée d'étude ou colloque			Compte rendu rendu : 17 mai 2021 à 14h	∅	Compte rendu rendu : 25 juin 2021 à 14h	2	2
2. Programmation/organisation de concerts XXX	6	6	cc	dossier	dossier	2	2
3. Médiation culturelle L. Jouve-Villard	6	6	cc	dossier	dossier	2	2
4. <i>Espaces et réseaux</i> C. Nosella Mutualisé et imputé au M1 Arts numériques	15		dossier	dossier	dossier	2	2
5. <i>Initiation à la programmation informatique</i> Ph. Ezequel	12	12	cc	écrit 2h	écrit 2h	2	2

UE3 Projet de recherche (étape 2)	Régime continu	Rattrapage	Ects 5	Coef. 3
page de titre, bibliographie, plan, chapitre rédigé	dossier rendu : 17 mai 2021 à 14h	dossier rendu : 25 juin 2021 à 14h		

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

UE1 Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
1. <i>Anglais 1</i> Mutualisé et imputé M1		18	cc	écrit 1h	écrit 1h	3	3
2. <i>Anglais 2</i> Mutualisé et imputé M1		18	cc	écrit 1h	écrit 1h	3	3
3. Insertion professionnelle – Cap Avenir						2	2
4. <i>Journée des invités</i> Mutualisé M1, AGM, imputé M1	6		compte rendu rendu : 15 décembre 2020 à 14h	∅	compte rendu rendu : 16 juin 2021 à 14h	2	2

UE2 Approfondissements disciplinaires 2 choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
1. <i>Musicologie XVIe et XVIIe s.</i> Mutualisé et imputé M1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	5	1
2. <i>Musicologie XVIIIe et XIXe s.</i> Mutualisé et imputé M1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	5	1
3. <i>Musicologie XXe et XXIe s.</i> Mutualisé et imputé M1	15	6	cc	dossier	dossier	5	1
4. <i>Musiques électroacoustiques</i> Mutualisé et imputé M1 en anglais	15	6	cc	dossier	écrit 1h30	5	1
5. <i>Jazz</i> Mutualisé et imputé M1	15	6	cc	dossier	dossier	5	1
6. <i>Ethnomusicologie</i> Mutualisé et imputé M1	15	6	cc	dossier	dossier	5	1

UE3 Spécialisation 2 choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
1. Journée d'étude ou colloque			compte rendu	∅	compte rendu	5	1
2. Stage (70h minimum)			rapport de stage rendu : 17 mai 2021 à 14h	∅	rapport de stage rendu : 25 juin 2021 à 14h	5	1
3. un séminaire de musicologie (cf. UE2) ou un colloque			cf. supra	cf. supra	cf. supra	5	1

SEMESTRE 4

UE1 Mémoire de recherche mémoire et soutenance	Régime continu				Ects 30	Coef. 2
	Présentation orale des travaux : lundi 12 avril 2021 Rendu mémoire : <ul style="list-style-type: none"> • Session 1 : rendu : 17 mai 2021 à 14h • Session 2 : rendu : 25 juin 2021 à 14h • Session d'automne : 4 septembre 2021 à 14h Soutenance : jusqu'au 30 juin ou avant le 30 septembre					

Séminaires, journées d'étude et colloques 2020-2021

(connus au moment de la rédaction du livret)

- 3-4 novembre 2020 à l'université Jean Monnet, colloque « **Mondes spatialisés - Composition et spatialisation sonore et musicale dans les environnements en réalité virtuelle, augmentée et mixte** » (CIEREC, GRAME, SCRIME, Art Zoyd), organisation Vincent Ciciliato et Laurent Pottier, contact : laurent.pottier@univ-st-etienne.fr
- 26 novembre 2020, journée d'étude « **Folk à la française ; Musique populaire et contre-culture** » (CIEREC), organisation Anne Damon-Guillot et Orane Murail-Zimmermann, contact : anne.damon@univ-st-etienne.fr
- fin janvier-début février 2021 à l'université Jean Monnet, colloque international « **Plurivocalité et polyphonies : une voie vers la modernité ?** » (IHRIM), organisation Rafaèle Audoubert, contact : rafaele.audoubert@univ-st-etienne.fr
- 8, 9 et 10 février 2021 à l'université Jean Monnet, colloque international « **Analyse et compréhension du timbre musical** » (CIEREC, avec le soutien de la SFAM (Société Française d'Analyse Musicale) et de la SFE (Société Française d'Ethnomusicologie)), organisation Laurent Pottier et Anne Damon-Guillot, contact : laurent.pottier@univ-st-etienne.fr
- 1-2 avril 2021 à l'université Jean Monnet, colloque « **Quand les musiciens de jazz (s')écrivent** », organisation Pierre Fargeton (UJM) et Yannick Séité (Université de Paris) [~~2^{ème} journée le 25 septembre 2020 à Paris~~], contact : pierre.fargeton@univ-st-etienne.fr
- 25-26 (ou 26-27) mai 2021 (avec 1^{ère} étape virtuelle le 6 novembre 2020) à l'université Jean Monnet, colloque « **Art et enfance pour un monde meilleur** » (CIEREC, Université de Montréal), organisation Anne Damon-Guillot et Nathalie Fernando, contact : anne.damon@univ-st-etienne.fr

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 1

UE1 MÉTHODOLOGIE

Anglais

Méthodologie de la recherche en musicologie

Travail bibliographique : lieux de la recherche ; moteurs de recherche et catalogues en ligne ; répertoire de sources ; catalogues thématiques ; dictionnaires et encyclopédies ; bibliographie de littérature musicale ; bibliographie de musique ; périodiques ; éditions musicales ; discographie ; iconographie.

Élaboration d'un corpus, formulation d'un titre et d'une problématique

Mise en forme et présentation : normes de descriptions bibliographiques ; présentation du mémoire ; organisation du texte ; index et tables des matières.

Journée des invités : vendredi 20 novembre 2021. 11h-12h30 et 14h-17h salle à préciser

Marta Amico, Université de Rennes 2

Pierre Couprie, IReMus, Sorbonne Université

François Delecluse, IReMus, Sorbonne Université

Analyse auditive : Ce cours prépare au commentaire écrit et oral de documents sonores, sous les angles technique, historique, stylistique.

Techniques de studio

- Apprentissage des bases théoriques et pratiques en techniques d'enregistrement et de mixage, mastering sur station audio numérique. Les micros, l'environnement du studio en 2020, pratiques des producteurs, lien home studio vers pro, audio over IP, par Greg Aliot, ingénieur du FIL (SMAC de Saint-Etienne) et du studio Ohmnibus.

- L'atelier du compositeur (avec Vincent Carinola, compositeur et professeur à l'École Supérieure de Musique Bourgogne-Franche Comté) : l'étudiant.e parcourt les différentes étapes de réalisation d'une pièce électroacoustique. Il s'agit d'explorer et de questionner, par la pratique, la place des technologies audio-numériques dans la création musicale contemporaine.

UE2 APPROFONDISSEMENTS DISCIPLINAIRES

Musicologie XVIIIe et XIXe siècles

La thématique sera précisée à la rentrée.

Ethnomusicologie

Du folklore enfantin à l'art de l'enfance

Le séminaire se déroulera en deux temps. Nous réfléchirons d'abord à la constitution du « folklore enfantin », en nous penchant sur les fonds d'archives majeurs et sur les approches diverses qui en ont fait un champ parfois difficile à circonscrire – à la croisée des disciplines et des catégories instituées. Dès lors nous traverserons les décennies qui nous séparent des *Rimes et jeux de l'enfance* du folkloriste Eugène Rolland (1883). Nous plongerons dans les fonds « folklore enfantin » des années 1930 conservés aux Archives Nationales, afin d'interroger d'une part la démarche de collecte en l'historicisant et la contextualisant, et de tenter de restituer d'autre part, à travers les indices d'oralité contenus dans les chants et comptines recueillis par écrit, les voix des enfants du passé. Enfin, nous nous intéresserons aux archives sonores conservées par l'INA en nous penchant sur la vaste collecte de comptines qui a animé la communauté radiophonique des programmes de langue française au milieu des années 1950. Cette collecte coïncide avec la fin du geste folkloriste et nous verrons quelles autres perspectives s'ouvrirent alors pour l'étude des musiques des enfants.

Puis nous travaillerons à l'écriture de portraits sonores d'enfants musiciens, en lien avec le projet « Art et enfance pour un monde meilleur » porté par l'Université Jean Monnet et l'Université de Montréal. Nous nous familiariserons avec les méthodes d'enquête et le matériel de captation. L'enjeu de la relation ethnographique consistera à tenter de reconnaître à chaque enfant une force auctoriale, remettant en question cette conception répandue selon laquelle l'enfant apprendrait tout ce qu'il sait des adultes et de l'environnement culturel qui est le sien.

Le séminaire croisera ainsi à la fois des documents historiques et des terrains contemporains, des transcriptions et des enregistrements ethnographiques, des archives écrites et des archives sonores.

AUBERT Laurent, « L'Enfance de l'art ou l'art de l'enfance ? Notes sur quelques chansons et formulettes enfantines recueillies à Genève en 1946 par Constantin Brăiloiu et Frédéric Mathil », *Archives suisses des traditions populaires*, 1987, n° 83, p. 121-143.

DELALANDE François, *La musique est un jeu d'enfant*, Paris, Buchet/Chastel et Ina ; Libella, 1984 ; R/2017.

DELALANDE Julie, « Le concept d'enfant acteur est-il déjà périmé ? Réflexions sur des ouvertures possibles pour un concept toujours à questionner », *AnthropoChildren*, n° 4, 2014 [En ligne]

URL : <https://popups.uliege.be:443/2034-8517/index.php?id=1927>

FOGEL Frédérique et RIVOAL Isabelle (dir.), « La relation ethnographique, terrains et textes », *Ateliers d'anthropologie*, n° 33, 2009

ROLLAND Eugène, *Rimes et jeux de l'enfance*, Paris, Maisonneuve, 1883 (coll. « Les Littératures populaires de toutes les nations », tome XIV).

Musiques électroacoustiques

Initiation à la composition musicale assistée par ordinateur

Étude d'œuvres de compositeurs contemporains (Karlheinz Stockhausen, Olivier Messiaen, Iannis Xenakis, Jean-Claude Risset, Tristan Murail, Fausto Romitelli, François-Bernard Mâche) et des techniques et calculs utilisés dans leurs compositions. Présentation des outils de l'IRCAM (Centre G. Pompidou-Paris) permettant de programmer différents algorithmes pour la composition sérielle, spectrale, stochastique et pour la synthèse sonore. Découverte des outils pour la création algorithmique de séquences audio avec EARSKETCH (Georgia Institute of Technology).

AGON Carlos, ASSAYAG Gérard et Jean BRESSON (dir.), *The OM Composer's Book*, Volume 1, Ircam-Centre Pompidou : Delatour France, 2006.

BRESSON Jean, AGON Carlos et Gérard ASSAYAG (dir.), *The OM Composer's Book*, Volume 2, Ircam-Centre Pompidou : Delatour France, 2008.

HIRS Rozalie, GILMORE Bob (dir.), *Contemporary Compositional Techniques and OpenMusic*, Delatour France, 2009.

POTTIER Laurent (dir.), *Le calcul de la musique - Composition, Modèles & Outils*, PUSE, Saint-Étienne, 2009.

POTTIER Laurent (dir.), *Innovative Tools and Methods for Teaching Music and Signal Processing*, Paris, Presses des Mines, 2017.

GRABOCZ Marta (dir.), *Modèles naturels et scénarios imaginaires dans les œuvres de Peter Eötvös, François-Bernard Mâche et Jean-Claude Risset*, Hermann, 2020.

Journées d'étude et colloques L'étudiant choisit, en accord avec son directeur de recherche, d'assister à un ou deux séminaires ou colloques d'un centre de recherches de l'UJM, ou d'une autre université, ou d'une autre institution. L'étudiant fait alors un compte-rendu en respectant les consignes données, afin d'être évalué.

Introduction au droit : enseigné en Licence « Économie et gestion » (1^e année) mention « Sciences économiques ». Il s'agit de donner aux étudiants une culture juridique de base. Sont ainsi abordées les sources du droit (qu'est-ce qu'une loi, un décret, un règlement communautaire, une directive, quelle est leur valeur ?), l'organisation de la justice en France (qu'est-ce qu'une cour d'appel, la Cour de cassation, le Conseil d'État, qui sont les magistrats qui nous jugent ?), et les catégories juridiques de base (notions de personne physique, de personne morale, de contrat, de responsabilité).

Sociophonétique : cours mutualisé avec le M1 de Français Langue Etrangère, faculté ALL.

Objectifs

- Sensibiliser à la question de la norme et de la variation en phonétique.
- Réfléchir aux liens entre « accent » et stratification sociale.
- Problématiser le travail de phonétique en classe de langue.

Contenus

Cette UE se propose de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que la sociophonétique ?
- Comment se pose la question de la norme et de la variation du point de vue de la phonétique ?
- Quels sont les enjeux sociaux des travaux de sociophonétique ?
- Qu'implique la prise en compte des travaux de sociophonétique pour la didactique des langues ?
- Diversité des accents dans l'aire francophone : quel français enseigner ?

Méthodologie

- Apports théoriques.
- Travail sur des corpus oraux.
- Enquêtes de terrain.

Bibliographie

BOYER H., 2016, « Vous venez d'où pour avoir cet accent ? La communauté linguistique comme marché soumis à l'imaginaire de la communauté », dans Garabato C.-A., Kis-Marck A., « Communauté linguistique : un concept, des terrains », *Lengas* 77.

- CANDEA M., TRIMAILLE C., 2015, « Sociophonétique du français. Genèse, questions et méthodes », dans *Langage et société* 151.
- DELAIS-ROUSSARIE E., DURAND J., 2003, *Corpus et variation en phonologie du français. Méthodes et analyses*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- FAGYAL Z., 2010, *Accents de banlieue : aspects prosodiques du français populaire en contact avec les langues de l'immigration*, Paris, L'Harmattan.
- GADET F., 2006, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- LABOV W., 1979, *Sociolinguistique*, Paris, Les Editions de Minuit.
- LABOV W., 1993, *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des Etats Unis*, Paris, Editions de Minuit.
- LABOV W., 2006, « A sociolinguistic perspective on sociophonetic research », dans *Journal of Phonetics*, 34.
- LAKS B., 2011, « Phonologie du français contemporain », dans *Langue française*, 169.
- LEON P.-R., 2007, *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Armand Colin.
- LEHKA-LEMARCHAND I., 2011, « La stratification stylistique d'un indice prosodique de l'accent dit 'de banlieue'. Enquête auprès de jeunes Rouennais », dans *Lidil*, 44.
- PATERNOSTRO R., 2016, *Diversité des accents et enseignement du français. Les parlers jeunes en région parisienne*, Paris, L'Harmattan.

Ateliers d'informatique musicale :

Présentation des bases de l'audio numérique (échantillonnage).

Introduction à la programmation en Faust (Faust Web IDE, utilisation d'éléments des bibliothèques, opérations de base sur les signaux (connexion, split, merge, etc.), opérations mathématiques de base, etc.)

Techniques fondamentales pour la synthèse et le traitement des sons en Faust (traitement du signal) : synthèse additive, soustractive, AM, FM, Filtres de base, distorsion, flanger, écho.

Utilisation de Faust pour la création de plug-ins, d'externals, etc.

Contrôle d'éléments produits avec Faust (MIDI + microcontrôleurs)

UE3 PROJET DE RECHERCHE

Mémoire de recherche (étape 1)

Définition du sujet (rendu en double exemplaire) :

- Titre (2 points)
- Corpus (présenté et commenté) (4 points)
- Bibliographie (4 points)
- Problématique en 30 lignes, faisant référence au corpus et à la bibliographie (10 points)

La préparation de l'étape 1 se fait avec l'appui et sous la direction d'un enseignant-chercheur sous forme de séances personnelles de travail. Sauf pour les étudiants se trouvant à l'étranger, le mail ne peut constituer un mode d'échange scientifique exclusif pour garantir une réelle progression.

Deux fiches de lecture (rendues en simple exemplaire)

documents choisis en accord avec le directeur de recherche

- fiche de lecture pour un livre : 15 000 c (espaces compris)
- fiche de lecture pour un article ou un chapitre de livre : 10 000 c (espaces compris)

SEMESTRE 2

UE1 VALORISATION

Anglais

Stage : minimum 70 h. (cf. p. 9) mais peut être plus long

Insertion professionnelle : Cap Avenir

UE2 APPROFONDISSEMENTS DISCIPLINAIRES

Musicologie XVIe et XVIIe siècles

Discours et pratique de la polyphonie à la Renaissance

Si le nombre de traités consacrés à la musique représente plusieurs centaines de publications à la Renaissance, force est de constater que cette abondance discursive laisse dans l'ombre un certain nombre de questions liées à la pratique et à l'improvisation musicales. Le récent regain d'intérêt pour les techniques d'improvisation mise en œuvre dans l'élaboration même de la musique polyphonique à la Renaissance permet de disposer à présent d'une image plus claire des thèmes dont les interprètes d'aujourd'hui peuvent tenir compte avec profit en abordant ces répertoires anciens.

Seront en particulier abordés au cours du séminaire :

- les principes généraux de composition mentionnés dans les traités
- les principes de l'improvisation vocale et instrumentale
- les usages graphiques de la polyphonie pour grands effectifs
- les questions absentes des traités : instrumentation, ornementation, tempo, prononciation et disposition du texte.

Références bibliographiques sélectives :

Philippe Canguilhem, ed. *Chanter sur le livre à la Renaissance: Les traités de contrepoint de Vicente Lusitano*, Turnhout, Brepols, 2013.

Philippe Canguilhem, *L'improvisation polyphonique à la Renaissance*, Paris, Garnier, 2016.

Julie E. Cumming, « Du Fay's use of improvisatory techniques in *Resvellies vous et faites chiere lye* », *Rivista di analisi e teoria musicale*, XXIII n° 2 (2017), p. 3-24.

Peter N. Schubert, « From voice to keyboard improvised techniques in the Renaissance », *Philomusica online* n° 12 (2012) <http://riviste.paviauniversitypress.it/index.php/phi/article/view/1449/1496>

Ross W. Duffin, « Contrapunctus simplex et diminutus: Polyphonic improvisation for voices in the 15th century », *Basler Jahrbuch für historische Musikpraxis* n° 31 (2007), p. 69-90.

Valerio Morucci, « Improvisation in vocal contrapuntal pedagogy: An appraisal of Italian theoretical treatises of the sixteenth and early seventeenth century », *Performance practice review*, XVIII n° 1 (2013), p. 12-31.

Miguel Roig-Francolí, « Playing in consonances, a Spanish Renaissance technique of chordal improvisation », *Early Music*, XXIII, n° 3 (août 1995), p. 461-471.

Jazz

Charles Delaunay – Hugues Panassié, la « guerre du jazz » en France à travers une correspondance inédite

Ce séminaire se propose de revenir sur une querelle qui a structuré le milieu du jazz en France, à travers la correspondance inédite entre Charles Delaunay et Hugues Panassié, tirée de fonds d'archives privés. Il s'agira d'une part de s'intéresser à la compréhension du rôle des deux hommes dans le milieu du jazz et de comprendre à travers une plongée directe dans la communication épistolaire de ces deux intermédiaires du monde du jazz, comment et pourquoi les désaccords se muent peu à peu en conflit violent. Il s'agira d'autre part d'aborder la question de la numérisation et transcription d'une correspondance, et les problématiques méthodologiques qu'entraîne son édition.

PANASSIE, Hugues, *Douze années de jazz, 1927-1938*, Paris, Corrêa, 1946

DELAUNAY, Charles, *De la vie et du jazz*, Éditions Hot Jazz, 1941

TOURNES, Ludovic, *New Orleans sur Seine*, Paris, Fayard, 1999

MARTIN, Denis-Constant ; ROUEFF, Olivier, *La France du jazz*, Marseille, Parenthèses, 2002

LEGRAND, Anne, *Charles Delaunay et le jazz en France dans les années 30 et 40*, Paris, Éditions du Layeur, 2009

ROUEFF, Olivier, *Jazz. Les Échelles du plaisir*, Paris : La Dispute, 2013

FARGETON, Pierre, *Mi-figue, mi-raisin*, suivi de *Exégèse d'un théologien du jazz*, Paris, Outre Mesure, 2020.

Musicologie XXe et XXIe siècles

La thématique sera précisée à la rentrée.

Journée d'étude et colloques L'étudiant choisit, en accord avec son directeur de recherche, d'assister à une journée d'étude ou un colloque d'un centre de recherches de l'UJM, ou d'une autre université, ou d'une autre institution. L'étudiant fait alors un compte-rendu en respectant les consignes données, afin d'être évalué.

Programmation/organisation de concerts. Choix d'un interprète pour une œuvre donnée, choix d'un lieu pour mettre en valeur un répertoire ... la programmation est l'art du choix, mais d'un choix éclairé et construit, qui combine à une somme de contraintes techniques, financières, administratives, une somme d'envies, de souhaits, de rêves parfois. Savoir créer ces opportunités pour créer au concert ces instants « magiques » qui suscitent l'émotion vraie, nécessite une bonne part d'intuition, mais aussi quelques clefs que ces quelques séances permettront peut-être d'acquérir.

Médiation culturelle

Il s'agira de comprendre la fabrication de projets de développement territorial faisant appel à la musique. On se demandera notamment selon quels enjeux la musique est sollicitée pour la revitalisation de terrains urbains. À partir d'études de cas qui mobilisent la musique comme ingrédient de transformation sociale – projet DEMOS de la Philharmonie de Paris, festivals faisant à la fois la promotion d'artistes et travaillant par l'action culturelle pour une meilleure harmonisation entre les territoires et les communautés –, on abordera les thèmes croisés de musique et démocratie, musique et identité locale, musique et diversité culturelle.

Espaces et réseaux : mutualisé avec le M1 « Arts numériques »

Initiation à la programmation : Ce cours a pour objectif d'exposer les principes de base de la programmation

fonctionnelle. Les premières séances sont consacrées à l'apprentissage d'un langage fonctionnel simplifié, qui sera utilisé ensuite pour étudier les techniques de base de manipulation de listes comme la récursion. Les bases du langage LISP (un langage largement utilisé en Composition Musicale Assistée par Ordinateur) seront ensuite abordées.

Mémoire de recherche (étape 2) rendu en double exemplaire

- Page de titre + Plan (4 points)
- Introduction + chapitre rédigé 25 pages minimum (référencement des sources, légendes des illustrations) (12 points)
- Bibliographie (4 points)

Cette étape est conduite et finalisée sous la direction d'un enseignant-chercheur lors de séances personnelles de travail.

SEMESTRE 3

UE1 METHODOLOGIE

Anglais 1 et 2 : avec les étudiants de M1

Insertion professionnelle : Cap Avenir

Journée des invités : vendredi 20 novembre 2021. 11h-12h30 et 14h-17h salle à préciser

Marta Amico, Université de Rennes 2

Pierre Couprie, IReMus, Sorbonne Université

François Delecluse

UE2 APPROFONDISSEMENTS DISCIPLINAIRES

Cf. M1 (semestres 1 et 2)

UE3 SPÉCIALISATION

Journée d'étude et colloques L'étudiant choisit, en accord avec son directeur de recherche, d'assister à une journée d'étude ou un colloque d'un centre de recherches de l'UJM, ou d'une autre université, ou d'une autre institution. L'étudiant fait alors un compte-rendu en respectant les consignes données, afin d'être évalué.

Stage optionnel (2 semaines minimum) mais il peut être plus long : il donne lieu à un rapport de stage (entre 10 et 15 pages) rendu en double exemplaire comprenant : une présentation de la structure (5 points), les missions du stagiaire (5 points), les résultats et réflexions personnelles (5 points). Une évaluation est demandée au tuteur responsable du stagiaire par le directeur de recherche UJM (5 points). Les stages se font en France ou à l'étranger. Aucun stage ne peut commencer sans signature préalable d'une convention.

Date du stage : semaines 11 et 12 du 1^{er} ou du 2^d semestre ou à toute autre période, **en dehors des jours de cours**, avant le 30 avril (pour un rapport rendu en session 1) et le 11 juin (pour un rapport rendu en session 2)

SEMESTRE 4

Mémoire de recherche et soutenance

Le mémoire, d'une centaine de pages, rend compte d'une démarche de recherche et en expose les résultats. La problématique est présentée en rapport avec « l'état de la question » émanant de la bibliographie et de la définition du corpus d'étude. La rigueur est attendue tant dans la méthode de recherche que dans l'exploitation des sources primaires et secondaires.

Dans la perspective d'une poursuite en thèse l'accent doit être mis sur le choix d'un sujet n'ayant pas encore fait l'objet d'un traitement dans la littérature musicologique récente.

Présentation orale des travaux, lundi 12 avril 2021 : Cette présentation, faite à tour de rôle par chaque étudiant pour l'ensemble des autres étudiants et l'équipe d'enseignants-chercheurs, permet entre autres de préparer la soutenance. Elle est obligatoire mais non-évaluée.

Soutenance : 1h30 dont 20 minutes de présentation de ses travaux par l'étudiant, suivies des questions du jury.

PARCOURS « Administration et gestion de la musique »

MASTER DEUXIEME ANNEE

Responsable : Anne Damon-Guillot
anne.damon@univ-st-etienne.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Après une première année de master commune au parcours « Musique et musicologie », le parcours « Administration et gestion de la musique » a pour but de permettre aux étudiants d'acquérir une double compétence en musique et administration culturelle, afin qu'ils puissent faire état d'un profil professionnel susceptible de répondre à des responsabilités impliquant la gestion des événements musicaux au sein d'institutions publiques ou privées.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le parcours « Administration et gestion de la Musique » est destiné :

- aux étudiants ayant suivi un cursus de musicologie jusqu'au Master 1^e année ;
- aux étudiants ayant bénéficié d'une autre formation (bac + 4) mais pouvant attester d'une culture et d'une pratique musicales ou d'expériences dans l'administration et gestion de la musique.

L'inscription est accessible aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'une Maîtrise ou d'un Master première année ou d'un diplôme français ou étranger équivalent ;
- être enseignant, professionnel dans le domaine culturel et remplir les conditions de titre ou s'inscrire dans un processus de validation de l'expérience pouvant justifier d'une équivalence.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT DES CANDIDATS

Se référer au portail e-candidat.

DÉBOUCHÉS

- Dans le domaine de l'administration et de la gestion des affaires culturelles relatives en priorité au domaine musical au sein d'institutions qui s'engagent tant dans la recherche ou la conservation du patrimoine musical que dans l'enseignement ou la production de spectacles ou la diffusion musicale.

- Dans les secteurs professionnels publics, semi-publics ou privés : ADIAM, DRAC, SACEM conservatoires de musique ou écoles de musiques agréées, collectivités locales, festivals, édition musicale, journaux spécialisés, industrie du disque, production musicale, musées...

CONTENU DE LA FORMATION

L'effectif de chaque promotion est de 15 étudiants environ.

Le cursus s'étend sur deux semestres et comprend deux axes complémentaires :

- Une formation théorique dispensée par l'intermédiaire de cours et de conférences tout au long du premier semestre.
- Une formation pratique sous la forme d'un stage de 12 semaines minimum que l'étudiant doit effectuer durant le second semestre, **en France ou à l'étranger.**

ÉVALUATION ET FORMATION

Pour le premier semestre :

- Chaque enseignant fixe les modalités d'évaluation de sa discipline (dossier, devoir sur table...).
- Les étudiants sont également évalués en commun sur un projet collectif conçu et réalisé durant le premier semestre.
- Tous les enseignements impliquant une participation active, **la présence en cours est obligatoire.**
- Toute absence injustifiée pourra être prise en compte dans l'évaluation par le ou les enseignants concernés. **La participation à toutes les manifestations organisées dans le cadre de la formation est obligatoire.**

Pour le second semestre :

- Les étudiants doivent chercher eux-mêmes leur lieu de stage. Ils seront aidés dans cette démarche par l'université qui mettra à leur disposition une liste des institutions prêtes à les accueillir. Le stage peut, si nécessaire, se poursuivre durant l'été. Le rôle du stagiaire sera clairement défini par convention entre la structure d'accueil et l'université. Il devra répondre aux objectifs de la formation et correspondre à un projet précis au sein de la structure d'accueil. Le stage fait l'objet d'un rapport qui, rédigé par l'étudiant, sera remis le 1^{er} septembre 2017 au secrétariat de l'Université. Il sera confronté au rapport du maître de stage puis évalué par un jury.
- L'étudiant doit d'autre part rédiger un projet musical professionnel personnel qui, réalisé ou en cours de réalisation, donnera lieu à soutenance en septembre.
- Le doublement est soumis à l'approbation des responsables de la formation, du département et de la faculté.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Voir pages suivantes

PARCOURS : ADMINISTRATION ET GESTION DE LA MUSIQUE

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

UE1 Droit et administration	CM	TD	Régime continu	Ects 9	Coef. 2
1.1. Droit					
a) Droit du travail Sophie Julliot	6	6	écrit (2h)	1	1
b) Droit des sociétés Romuald Pierre	6	6	écrit (1h)	1	1
c) Droit des associations Julie Champagne	6	6	écrit (1h)	1	1
d) Droit d'auteur et propriété intellectuelle Philippe Soustelle + Franck Petre (Sacem)	3 15 (droit)	+ 6 Sa- cem	écrit (2h)	2	2
1.2. Administration de la musique					
a) Structures administratives et politiques culturelles en France et en Europe Marc Villarubias	12		dossier	2	2
b) Aspects du management de projet événementiel Myriam Seli (4h) Adrien Lloret (4h) Alexandre Didier (3h)	11		dossier	2	2

UE2 Économie et gestion	CM	TD	Régime continu	Ects 8	Coef. 2
2.1. Stratégie de production					
a) Programmation Ludovic Paulet-Chazalon (5h) Thierry Pilat (5h) Matthew Studdert-Kennedy (5h) Agnès de Jacquilot (6h)	21		dossier	2	2
b) Marketing Catherine Jabaly	7	7	écrit 1h30	2	2
2.2. Gestion					
a) Gestion des ressources humaines Manel Diné	18		dossier	2	2
b) Gestion financière et comptabilité Philippe Liguori (6h30) Marion Jacquier (6h30)	8	5	écrit (1h30)	1	1
2.3. Industrie du disque Colombe de Poncins (5h) Colin Bévot (5h)		10	dossier	1	1

UE3 Promotion / communication d'un projet musical	CM	TD	Régime continu	Ects 8	Coef. 2
3.1. De la conception à la production Claude Boisshot (6h) Aurélie Tanret (6h) Jean-Baptiste Fra (6h)	18		dossier	2	2
3.2. Communication et médiation	38	20			
a) Outils numériques et réseaux Romain Berthault	5	5	dossier	1	1

b) Relations avec la presse ; médiation Maud Mantelin (12h) Caroline Philippe (6h)	9	9	dossier	1	1
c) Mécénat Claudia Rinzivillo	6	6	écrit (1h30)	1	1
d) Communication et multimédia Nathanaël Tardif	18		Réalisation d'un site internet	3	3

UE4 Culture musicale, rédactionnelle et linguistique	CM	TD	Régime continu	Ects	Coef.
				5	1
4.1. Recherche et description en discographie Marc Desmet	8		écrit (1h30)	1	1
4.2. Synthèse et musicologie 4 CM imputés au M1 XXX	4	4,5	écrit	1	1
4.3. Anglais XXX		18	oral	3	3

SEMESTRE 4

UE1 Réalisation d'un projet musical professionnel collectif	CM	TD	Régime continu	Ects	Coef.
				4	1
Encadrement de projet Anne Damon-Guillot		10	évaluation collective d'un spectacle vivant	4	1

UE2 Stage	CM	TD	Régime continu	Ects	Coef.
				12	3
2.1. Préparation à l'insertion professionnelle - Développer l'esprit d'entreprendre (4h00) - Bilan des compétences (3h00) - Savoir-être professionnels (3h00) - Marché de l'emploi et réseaux sociaux (2h00) - Réussir ses entretiens (3h00) - Simulation d'entretien individuel de 30 min par étudiant	modules insertion pro	15h + 30 min par étudiant	dossier	1	1
2.2. Stage			Rédaction d'un rapport de stage	11	11

UE3 Réalisation d'un projet musical professionnel	CM	TD	Régime continu	Ects	Coef.
				14	3
Encadrement de projet Anne Damon-Guillot		25 (16+9)	Mémoire et soutenance	14	1

UE1

DROIT SOCIAL

Sophie Julliot (UJM, droit privé)

L'objectif de ce cours consiste à sensibiliser les étudiants sur les spécificités que l'activité artistique génère dans le domaine du droit du travail et dans le domaine de la protection sociale. Cette spécificité est essentiellement abordée au regard du statut de l'artiste de spectacle et de l'artiste auteur.

DROIT DES SOCIÉTÉS

Romuald Pierre (UJM, droit)

Le cours de droit des sociétés fournit une occasion d'aborder des thèmes relevant d'une part du commun des sociétés et d'autre part du droit spécial des sociétés. S'agissant du droit commun, l'attention est d'abord portée aux raisons qui justifient la création d'une société. Elle l'est ensuite sur les conditions de fond et sur les formalités administratives qui participent tout autant de l'identification de la société que du processus de constitution de la personne morale. Elle l'est enfin sur les principales règles de fonctionnement de la société en tant qu'entité juridique autonome.

DROIT DES ASSOCIATIONS

Julie Champagne (CREFAD Loire)

Ce cours aborde quatre grands items juridiques / réglementaires :

- Le statut associatif pour la filière musicale : statuts possibles, règlements intérieurs, responsabilité juridique, fonctionnement, obligations et réglementations
- Agréments et licences spécifiques : les particularités du statut associatif (licence entrepreneur du spectacle, agrément de service civique, agrément JEP)
- Associations employeuses : réglementations et obligations (conventions collectives, procédures et déclarations...)
- Associations marchandes ou non marchandes : différences et incidences fiscales

DROIT D'AUTEUR

Philippe Soustelle (UJM, droit)

Le cours de propriété littéraire et artistique qui regroupe les questions du droit d'auteur proprement dit et des droits voisins du droit d'auteur (droits accordés notamment aux artistes-interprètes et aux producteurs) poursuit l'objectif de fournir aux étudiants les principes juridiques caractéristiques de la matière (notion d'œuvre originale, titularité des droits, teneur des différents droits, gestion contractuelle des droits patrimoniaux, rapports entre le droit d'auteur et les droits voisins). Cet enseignement s'accompagne d'un support fournissant aux étudiants la législation pertinente et son interprétation jurisprudentielle.

Franck Petre (SACEM)

De l'aspect légal sur ce qu'est le droit d'auteur à son application concrète à travers le calcul d'une redevance SACEM, vous verrez dans ce cours que le droit d'auteur d'un point de vue général et la SACEM plus précisément font partie intégrante d'une bonne gestion de projets musicaux.

STRUCTURES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES CULTURELLES EN FRANCE ET EN EUROPE

Marc Villarubias (CO18 Culture Objectif, Lyon)

Les objectifs de ce cours sont les suivants :

- Redéfinir collectivement une approche culturelle élargie : de l'anthropologie à l'acte de création, du service public au marché.
- Observer les articulations entre culture, territoires et politique territoriales : du quartier au monde
- Sensibiliser aux attentes et tendances de contributions de la culture au développement durable : droits culturels, égalité femmes/hommes, diversité, éducation, éco-responsabilité...

ASPECTS DU MANAGEMENT DE PROJETS EVENEMENTIELS

Alexandre Didier / Myriam Séli / Adrien Lloret (Arty Farty, Lyon)

Montage de projet culturel inspiré du forum de conférences European Lab et du festival Nuits sonores :

Réflexion éditoriale et stratégique – programmation ; Montage financier et budget prévisionnel ; Stratégie par rapport aux différentes typologies de demandes de subventions ; Stratégie de billetterie – outils et montage économique : Les modes de contractualisation et de rémunération des intervenants, personnels et artistes.

UE2

PROGRAMMATION

Matthew Studdert-Kennedy (Philharmonie Luxembourg)

L'objectif de ce cours consiste à étudier les différents types de programmation des salles de concert, des orchestres et des festivals, en prenant plus particulièrement appui sur le cas d'école de la Philharmonie de Luxembourg qui regroupe un grand nombre de genres de musiques (classique, jazz, musiques du monde, programme éducatif) mettant en avant son propre Orchestre Philharmonique du Luxembourg ainsi que les orchestres, ensembles et artistes invités. Dans le même cours sont abordées les notions transversales qui relient la programmation à la production (contrat, négociation, logistique, suivi administratif), la communication (supports de communication en cohérence avec les lignes programmatiques), le mécénat et l'action éducative (ateliers, médiation, introductions aux concerts...).

NB: this course may be partially or totally taught in english.

Agnès de Jacquilot (Opéra de Paris)

L'objectif de ce cours est d'éclairer les étudiants sur les raisons et les spécificités d'une programmation en direction du jeune public. En s'appuyant sur l'exemple de l'Opéra national de Paris, il leur donne des outils concrets et des pistes de méthodologie pour intégrer la problématique du jeune public à leurs futures activités.

Thierry Pilat (Le Fil, Saint-Étienne)

Les Scènes de Musiques Actuelles ont été labellisées en 1998. Le secteur musical a connu depuis une forte mutation : Chute de l'industrie du disque, avènement des modes de consommation culturelle par le numérique, baisse annoncée des financements publics. Comment les Smac vont-elles amorcer ce nouveau virage économique et culturel en maintenant leurs missions de service public ? Quels sont les enjeux de développement de la création artistique dans un tel marché ? Comment fidéliser ou conquérir de nouveaux publics ? Comment concevoir, dans un tel contexte, une programmation cohérente et pertinente ?

Ludovic Chazalon (Rhino Jazz, Loire-Rhône-Isère)

- Comment établir une programmation ? Recherche des artistes et des lieux de concerts ; Mise en place d'un budget artistique (cachets, voyages, repas & hébergements) ; détailler les modalités contractuelles (contrat de cession ou engagement) ; conception du budget de communication (réalisation d'un programme, site internet) ; conception d'un budget technique (demande de fiche technique, devis) ; montage d'une équipe technique (techniciens son et lumières) ; organisation d'un concert.
- Recherche de subventions, comment procéder ? Subventions publiques (Drac, Conseil départemental, Conseil Régional) ; Sociétés civiles (Sacem, Adami, Cnv, Spedidam, Fcm) ; Mécénats & sponsorings (recherche et ciblage) ; Bilan moral et financier d'une édition d'un festival

MARKETING

Catherine Jabaly (Catherine Jabaly Conseil, Lyon)

Ce module aborde et présente de manière synthétique les grandes notions de marketing. Quelques grands principes fondateurs y sont évoqués comme les 4 P, le marketing mix ou les différentes approches stratégiques en la matière. Un focus particulier est fait sur l'apport du digital, les nouveaux outils, les tendances les plus actuelles dans ce domaine. Dans un second temps, ces notions sont transposées aux entreprises culturelles à l'aide d'exemples d'applications concrets.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Manel Diné (IAE, Saint-Étienne)

Le cours de GRH vise à amener les étudiants, d'une part, à réfléchir sur les concepts, les outils et les politiques de GRH en les situant dans le contexte particulier des organisations artistiques et culturelles, et d'autre part, à maîtriser les principales activités de la GRH que doit exercer tout manager dans le domaine artistique et culturel.

GESTION FINANCIERE ET COMPTABILITE

Philippe Liguori (Ecomex Expertise, Saint-Étienne)

Ce cours a pour objectif une bonne compréhension de l'usage de la comptabilité :

- Quel type de comptabilité utiliser (engagement, trésorerie) ?
- La comptabilité pour répondre aux obligations légales (comptables, fiscales et juridiques)
- A quoi servent les outils comptables ? (Plan comptable, journaux...)
- Répondre aux attentes du service comptable ou de l'expert-comptable pour l'établissement des comptes annuels
- Lire les comptes annuels (compte de résultat et bilan) pour communiquer avec les tiers (banquiers, financeurs...)
- Utilisation de la comptabilité dans une approche de gestion (Budget, analytique, recouvrement, prévisions de trésorerie)

Marion Jacquier (EOC, Lyon)

Nous verrons comment élaborer et suivre la réalisation un budget prévisionnel en s'appuyant sur l'expérience d'un ensemble orchestral de musique contemporaine dans le secteur du spectacle vivant subventionné. Nous aborderons les contraintes et les outils à la disposition des administrateurs de structure ou des chargés de production, les enjeux économiques d'une structure associative subventionnée et des questions fiscales (impôts, concerts à l'international).

INDUSTRIE DU DISQUE

Colombe de Poncins / Colin Bévot (Warner / Erato, Paris)

Au cinéma, à la radio, dans les lieux publics sonorisés, clubs, sur le web, en CD, vinyle... la musique enregistrée, aujourd'hui omniprésente, n'a jamais autant été « consommée ». Paradoxalement les revenus générés ont, eux, chuté de manière vertigineuse depuis le début des années 2000 au point de fragiliser une filière complète – créateurs, artistes, labels, distributeurs... Nos interventions ont pour ambition de décrire l'industrie de la musique enregistrée et d'en expliciter les rouages, les enjeux, et d'évoquer les menaces et opportunités qui se profilent.

UE3

DE LA CONCEPTION A LA PRODUCTION

Aurélie Tanret (Opéra de Lyon)

L'intervention vise d'une part à détailler, au travers de l'exemple de l'Opéra national de Paris, la structure budgétaire des théâtres lyriques (les principaux postes de dépenses et les modes de financement), et d'autre part à étudier les différentes étapes de production d'un spectacle, de la programmation des œuvres et des artistes jusqu'aux représentations. Au cours de l'étude de ce cycle de production, un intérêt particulier sera porté aux modalités et au cadre juridique de l'engagement des artistes.

Claude Boischot (Konzertdirektion Schmid, Hanovre)

L'agent artistique et le tourneur d'orchestres font partie de ces « métiers de l'ombre » qui participent à l'organisation de concerts. A travers son expérience professionnelle, en particulier au sein de la Konzertdirektion Schmid (l'agence artistique allemande la plus importante dans le milieu de la musique classique), Claude Boischo présente ces deux métiers et leurs nombreuses facettes.

Jean-Baptiste Fra (Orchestre National des Pays de la Loire)

Les missions de production pour une salle accueillant des ensembles invités et les missions de production au sein d'un orchestre symphonique sont bien différentes mais très complémentaires : travail en collaboration avec les grandes agences internationales, négociations et organisation des accueils d'un côté. Management au quotidien d'un orchestre d'envergure internationale de 104 musiciens de l'autre. À travers quelques exemples pratiques, le cours a pour vocation de présenter les enjeux et le quotidien du métier de chargé de production.

OUTILS NUMERIQUES ET RESEAUX

Romain Berthault (Du Bruit au balcon, Lyon/Paris)

Le web et les réseaux sociaux ont profondément bouleversé la manière de communiquer entre les acteurs culturels et le public. Internet est devenu le principal vecteur de communication des événements culturels, offrant des outils performants (réseaux sociaux, plateformes, applications...) qui permettent de repenser les liens entre artistes, producteurs et public. Ce cours présente différentes manières de développer une stratégie de communication numérique performante pour assurer la visibilité d'un projet artistique.

RELATIONS PRESSE

Maud Mantelin (Les Nuits de Fourvière, Lyon)

Les Relations Presse regroupent l'ensemble des actions effectuées à destination de la presse ou des journalistes dans le but de promouvoir un projet. Ces actions répondent à des codes bien particuliers. A partir d'études de cas précises, et en appui sur le projet collectif, nous abordons les bases et les méthodes des relations à la presse. Quels sont les outils indispensables à la conduite d'un plan média réussi ? Qu'est-ce qu'un communiqué de presse et comment le construit-on ? Comment intéresser les journalistes à notre projet et construire des relations durables avec eux ? Quels sont les différents types de médias auxquels s'adresser et comment hiérarchiser ses sollicitations aux médias ?

MEDIATION

Caroline Philippe (Orchestre national de Lorraine)

Ce cours aborde pour commencer la médiation culturelle en général (définition, histoire, missions, objectifs, publics sensibilisés...) avant d'entrer dans le détail de la médiation musicale à proprement parler (types d'actions, préparation des publics, contraintes, financements et bilan des actions...), à travers l'exemple de l'Orchestre national de Lorraine. L'intervention se termine en pratique par la réflexion autour d'étude de cas.

MECENAT

Claudia Rinzivillo (Association française des Fundraisers, Lyon)

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec : les différentes sources de financement des associations ; les fondamentaux de la recherche de financement / d'une stratégie de *fundraising* ; le cycle de la collecte de fonds ; les attentes des entreprises et les motivations des individus fortunés ; la définition d'une stratégie de partenariats privés adaptée ; une vision globale des

enjeux du mécénat et des implications de la démarche au sein de l'association. Compétences à acquérir au terme de la formation : identifier les différents types de financement ; identifier le processus de suivi du cycle de financement ; élaborer une stratégie de financement pour un projet ; construire les bases du plan d'action d'une stratégie de collecte de fonds ; savoir convaincre et fidéliser de nouveaux partenaires ; s'approprier les outils et techniques d'approche des mécènes. Des études de cas pratiques seront étudiées collectivement pendant les séances.

COMMUNICATION ET MULTIMEDIA

Nathanaël Tardif (Graphiste/Web Designer)

Apprentissage des techniques de base pour l'utilisation des logiciels permettant de faire de l'image (Photoshop) et de la PAO (Illustrator ou Indesign). Découverte des langages HTML et CSS. Conception d'un site internet.

UE4

TECHNIQUES AUDIOVISUELLES ET REGIE

Florence Courtade (UJM, DSI)

L'intervention comprend deux parties : une présentation de la salle de spectacle, son installation et son fonctionnement. Procédures de mise en route du matériel. Procédures à suivre pour y organiser un événement. Puis, au-delà des projets de chacun, réflexion sur le rôle des futurs professionnels dans la chaîne (production, organisation, promotion, programmation, etc.) et de leur rapport à la technique. Mises en situation, TP. Le but de ce cours n'est pas de fabriquer des techniciens mais plutôt de donner des clés pour pouvoir travailler en bonne intelligence avec eux, et aboutir, en équipe, à un résultat optimal.

REFERENCING AUDIO RECORDINGS 1950-2000 [RECHERCHE ET DESCRIPTION EN DISCOGRAPHIE]

Marc Desmet (UJM, musicologie)

This course provides general information and main guidelines useful for the description of audio recordings made during the second half of the 20th century. With the reconstruction of the editing process as its main goal, it aims at acquiring a quick understanding of the key elements displayed on audio recordings information notes: dates of production, of copyright, mentions of publisher and label, responsibility at multiple levels (performer, composer, author...). Practical examples lead to the elaboration of compact description notes, in which the totality of available information is gathered in standardized form.

NB: this course may be partially or totally taught in english.

SYNTHESE ET MUSICOLOGIE

XXX (UJM, musicologie)

À préciser.

PROFESSIONAL COMMUNICATION IN ENGLISH [ANGLAIS]

XXX (UJM, Anglais)

Study plan

Presentation of professional projects; personal statements, resumés and job applications; conference registrations & session proposals; inquiries... Developing useful academic skills in English: taking notes, paraphrasing, summarizing, synthesizing. *Expected learning outcomes*

Improved English proficiency and communication skills (both oral and written); greater awareness of cultural differences, especially as related to a professional environment

INTERVENANTS

Romain BERTHAULT, Du Bruit au balcon, Lyon/Paris

Colin BEVOT, Warner / Erato, Paris

Claude BOISCHOT, Konzertdirektion Schmid, Hanovre

Ludovic CHAZALON, Rhino Jazz, Loire-Rhône-Isère

Florence COURTADE, Technicienne DSI, UJM

Marc DESMET, Maître de conférences, UJM, département de musicologie

Alexandre DIDIER, Arty Farty, Lyon

Manel DINE, Maître de conférences, IAE de Saint-Etienne

Julie CHAMPAGNE, CREFAD Loire, Saint-Étienne

Pierre FARGETON, Maître de conférences, UJM, département de musicologie

Jean-Baptiste FRA, Orchestre National des Pays de la Loire

Catherine JABALY, Catherine Jabaly conseil, Lyon

Agnès DE JACQUELOT, Opéra National de Paris

Marion JACQUIER, Ensemble Orchestral Contemporain, Lyon

Sophie JULLIOT, Maître de conférences, UJM, droit privé, directrice de l'Institut du travail

Philippe LIGUORI, Expert-comptable, Ecomex Expertise, Saint-Étienne Lyon
Adrien LLORET, Arty Farty, Lyon
Maud MANTELIN, Secrétaire générale, Les Nuits de Fourvière, Lyon
Franck PETRE, Sacem Saint-Etienne
Caroline PHILIPPE, Orchestre national de Lorraine
Romuald PIERRE, Maître de Conférences, UJM, droit
Thierry PILAT, Le Fil, Saint-Étienne
Colombe de PONCINS, Warner / Erato, Paris
Claudia RINZIVILLO, Association française des Fundraisers, Lyon
Myriam SELI, Arty Farty, Lyon
Philippe SOUSTELLE, Maître de conférences, UJM, droit privé
Matthew STUDDERT-KENNEDY, Philharmonie Luxembourg
Aurélie TANRET, Opéra national de Lyon
Nathanaël TARDIF, Graphiste/Web Designer, Lyon
Marc VILLARUBIAS, CO18 Culture Objectif, Lyon

Parcours « Réalisateur en Informatique Musicale »

MASTER DEUXIEME ANNEE

Responsable : Laurent Pottier, laurent.pottier@univ-st-etienne.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Après une première année de master commune au Master Recherche en musicologie, la formation vise la connaissance et la maîtrise des technologies électroniques et numériques et prépare au métier de **réalisateur en informatique musicale (RIM)**. Acteur direct dans les productions musicales, le réalisateur en informatique musicale se situe à l'interface entre les développeurs de logiciels, les chercheurs en informatique musicale, les compositeurs ... et toutes les entreprises susceptibles d'intégrer du son dans leurs activités.

Cette formation comporte des enseignements mutualisés avec le Master Professionnel de Réalisateur en Arts Numériques (ouverture en septembre 2016).

CONDITIONS D'ADMISSION

Le Master Professionnel « Réalisateur en Informatique Musicale » est destiné :

- aux étudiants ayant suivi un cursus de musicologie jusqu'au Master 1^e année ;
- aux étudiants ayant bénéficié d'une autre formation (bac + 4) mais pouvant attester d'une solide expérience de pratique musicale (diplômes souhaités)
- aux enseignants, professionnels dans le domaine de l'informatique musicale justifiant d'une équivalence du Master 1 par une VAE.

Les étudiants doivent disposer d'une culture scientifique et d'une expérience en informatique musicale.

L'inscription est accessible aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'une Maîtrise ou d'un Master première année ou d'un diplôme français ou étranger équivalent ;
- être enseignant, professionnel dans le domaine de l'informatique musicale ou de la musique assistée par ordinateur et remplir les conditions de titre ou s'inscrire dans un processus de validation de l'expérience pouvant justifier d'une équivalence.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT DES CANDIDATS

Se référer à e-candidat

DÉBOUCHÉS

Pour répondre à l'augmentation du nombre de projets de production utilisant les technologies, le RIM assume différentes fonctions dont l'encadrement des compositeurs, musiciens et artistes, la gestion des projets de production, et généralement, en collaboration avec l'ingénieur du son et les musiciens, l'exécution des œuvres.

Aujourd'hui dans tous les milieux où des créateurs travaillent avec les technologies numériques pour le son ou la musique (danse, théâtre, vidéo, jeux vidéo, arts plastiques, musique, internet), on trouve, parfois sous d'autres étiquettes (régisseur, ingénieur, etc.), des professionnels qui maîtrisent des concepts, des technologies et des pratiques similaires :

- dans les centres de création (IRCAM, GRM, Centres Nationaux de Création Musicales, ...)
- dans les studios d'enregistrement (travail avec l'ingénieur du son),
- dans les théâtres, les centres d'arts dramatiques, les opéras, les centres chorégraphiques, les radios, les entreprises de jeux vidéo, les musées,
- dans des cabinets d'assistance conseil,
- comme designer sonore pour le spectacle vivant, le cinéma, le jeu vidéo,
- comme formateur, professeur de musique électroacoustique,
- comme développeur en informatique musicale.

CONTENU DE LA FORMATION

L'effectif maximum de chaque promotion est de 15 étudiants.

Le cursus s'étend sur 22 semaines (de septembre à février) et comprend deux axes complémentaires :

- Une formation théorique (cours et conférences) dispensée à la fois par des professionnels du monde de l'informatique musicale (GRAME, IRCAM, CNSMD Lyon, Studio-Instrumental Marseille, SMAC le FIL, etc.) et par des universitaires (en musicologie, en arts numériques, en informatique, en acoustique et en traitement du signal) au long des deux semestres.
- Une formation pratique effectuée sous la forme d'un ou plusieurs stages (durée totale au moins égale à 12 semaines) que l'étudiant doit effectuer en **France ou à l'étranger** après la fin des cours (mars à septembre).

ÉVALUATION ET FORMATION

Pour la formation théorique :

- Chaque enseignant fixe les modalités d'évaluation de sa discipline (épreuve écrite, travail à rendre, dossier...).
- Tous les enseignements impliquant une participation active, **la présence en cours est obligatoire**.
- Toute absence injustifiée pourra être prise en compte dans l'évaluation par le ou les enseignants concernés. **La participation à toutes les manifestations organisées dans le cadre de la formation est obligatoire.**

Pour les stages :

– Les étudiants doivent chercher eux-mêmes leurs lieux de stage. Ils seront aidés dans cette démarche par l'université qui mettra à leur disposition une liste des institutions prêtes à les accueillir. Le stage peut, si nécessaire, être effectué durant l'été. Le rôle du stagiaire sera clairement défini par convention entre la structure d'accueil et l'université. Il devra répondre aux objectifs de la formation et correspondre à un projet précis au sein de la structure d'accueil. Le stage fait l'objet d'un rapport qui, rédigé par l'étudiant, sera remis en deux exemplaires le 15 septembre au secrétariat de l'Université. Il sera confronté au rapport du maître de stage puis évalué par un jury.

- L'étudiant doit d'autre part rédiger un projet musical professionnel personnel qui, réalisé ou en cours de réalisation, donnera lieu à soutenance en octobre. Le rapport de projet personnel doit être déposé en double exemplaire au plus tard le 15 septembre au secrétariat de l'Université.

– Il n'est pas prévu de session de rattrapage et le doublement est soumis à l'approbation des responsables de la formation, du département et de la faculté.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Voir page suivante et sur <http://musinf.univ-st-etienne.fr/pedagogie2.html>

Tous les cours des UE2 et UE3 sont accessibles à des étudiants anglophones.

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

UE1 Technique de production son et image	CM	TD	Régime continu	Ects 4	Coef. 1
Techniques de studio Greg Aliot (<i>RIM et RAN</i>)		12	contrôle continu travaux personnels	4	1

UE2 Signal et traitement	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef 1.
A - Acoustique et traitement du signal					
1 – Acoustique et psycho-acoustique Etienne Parizet (<i>RIM et RAN</i>)	8		CC écrit (1h30)	2	2
2 – Traitement du signal Yann Orlarey	6	6	CC exercices (50%) et écrit 3h (50%)	2	2
B - Traitement et post-production image				1	1
1 - Traitement image temps-réel 1 Vincent Ciciliato (<i>RIM et RAN</i>)		6	contrôle continu travaux personnels	1	1

UE3 Informatique appliquée	CM	TD	Régime continu	Ects 10	Coef. 2
A – Algorithmique – PYTHON Ph. Ezequel (<i>RIM et RAN</i>)		12	CC écrit (1h30)	2	2
B – Composition algorithmique L. Pottier		12	contrôle continu : travaux personnels	2	2
C – Dispositifs audio temps réel Bruckert, (Jourdan), Pottier (<i>RIM et RAN</i>)		12	contrôle continu : travaux personnels	2	2
D - Informatique (langages et systèmes) Letz , (Fober) (<i>RIM et RAN</i>)		12	CC exercices (50%) et écrit 1h30 (50%)	2	2
E - Capture de mouvement, analyse vidéo du geste Christophe Lebreton (<i>RIM et RAN</i>)		10	contrôle continu : travaux personnels	1	1
F – Prototypage Jérémy Lautaud (<i>RIM et RAN</i>)		8	contrôle continu : travaux personnels	1	1

UE4 Champs disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Ects 6	Coef. 1
A - Musique et musicologie					
1 - Formation musicale Vincent Carinola		9	contrôle continu : travaux personnels	1	1
2 - Histoire de la musique Laurent Pottier, Michel Pascal	9		CC écrit (1h30)	1	1
B – Esthétique et histoire des arts numériques					
1 – <i>Histoire des Arts numériques, constitution d'un corpus d'œuvres</i> Vincent Ciciliato (<i>M1 Arts num R</i>)		10	contrôle continu : travaux personnels	1	1
C - Arts et techniques					
1 – <i>Art et interaction</i> Anolga Rodionoff (<i>M1 Arts num R</i>)	15		CC écrit (1h30)	1	1
D – Anglais spécialisé (<i>RIM et RAN</i>)		18	CC oral	2	1

UE5 Projet et aide à la conception	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
Projet personnel <i>Conception et mise en œuvre d'un projet multimédia</i>		2	Réalisation d'un projet encadré en temps limité (sur une semaine)	5	1

SEMESTRE 4

UE1 Technique de production son et image	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
A - Techniques de studio : Composition électroacoustique Colomies – Tadini	6	18	contrôle continu : travaux personnels	3	3
B. Musique/Images/Web Emmanuel Tardif (<i>RIM et RAN</i>)	6	6	contrôle continu : travaux personnels	2	2

UE2 Signal et traitement	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef 1.
A – Acoustique Etienne Parizet	4		CC écrit (1h30)	1	1
B – Traitement du signal Yann Orlarey (<i>RIM et RAN</i>)	6	6	CC exercices (50%) et écrit 1h30 (50%)	4	4

UE3 Informatique appliquée	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef 1.
A. Environnement Linux-osX Stéphane Letz (<i>RIM et RAN</i>)		8	CC exercices (50%) et écrit 1h30 (50%)	1	1
B-Informatique appliquée au temps-réel Bruckert Pottier (<i>RIM et RAN</i>)		8	contrôle continu : travaux personnels	2	2
C - Capture de mouvement – capteurs physiques AADN (<i>RIM et RAN</i>)		8	contrôle continu : travaux personnels	1	1
D - Prototypage Thomas Duquet (<i>RIM et RAN</i>)		8	contrôle continu : travaux personnels	1	1

UE4 Champs disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Ects 5	Coef. 1
A - Musicologie					
1 - Histoire musiques électroniques Michel Pascal	8		CC écrit (1h30)	2	2
B – Esthétique et histoire des arts numériques					
1 – Nouvelles technologies et spectacle vivant (<i>RIM et RAN</i>) Merryl Messaoudi – Nicolas Hoste	8		CC écrit (1h30)	2	2
C - Option RIM ou RAN (selon parcours) à choisir dans les cours existants					
I - Option RAN pour parcours RIM		8	selon option choisie	1	1

UE5 Stages, suivi de projet, options	CM	TD	Régime continu	Ects 10	Coef. 2
A - Stage en milieu professionnel (stage ≥ 12 semaines)		2	Rapport de stage	6	6
B - Direction artistique de projets, environnement professionnel X – Nicolas Hoste (<i>RIM et RAN</i>)	5	5	CC dossier	2	1
C – Insertion professionnelle – CAP Avenir			CC écrit (1h30)	2	1

Les enseignants fixent la date de rendu des travaux des étudiants comptant pour les évaluations de leur matière. En aucun cas, cette date ne peut excéder **le 30 mars**.

Date limite de dépôt des rapports (stage et projets personnels, chacun en deux exemplaires) : **7 septembre**.

ENSEIGNANTS

Universitaires :

Philippe EZEQUEL, maître de conférences, dép^l Informatique, Faculté des Sciences, Saint-Etienne.

Etienne PARIZET, professeur, Laboratoire Vibrations Acoustique - Insa, Lyon I.

Laurent POTTIER professeur, dép^l musicologie UJM/CIEREC, Saint-Etienne.

Vincent CICILIATO, maître de conférences, dép^l arts plastiques UJM/CIEREC, Saint-Etienne.

Anolga RODIONOFF, professeure, dépt arts plastiques UJM/CIEREC, Saint-Etienne.

Professionnels :

Gregory ALIOT, ingénieur du son, responsable des studios du FIL, Saint-Etienne.

François BRAS, professeur en électronique et responsable d'INTERFACE-Z, Villejuif.

Max BRUCKERT, réalisateur en informatique musicale à GRAME, Lyon.

Vincent CARINOLA, compositeur, professeur au PESM (Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique) de Bourgogne (Dijon).

Pierre COLOMIES, sound designer chez Ubisoft, Montpellier.

Raphaël DUPONT, artiste et développeur spécialisé en interaction temps-réel dans le domaine du spectacle vivant, Lyon.

Dominique FOBER, chercheur à GRAME, Lyon.

Nicolas HOSTE, directeur technique du FIL, Saint-Etienne.

Pascale JAKUBOVSKI, compositrice, enseignante au CRR, Saint-Etienne.

Emmanuel JOURDAN, réalisateur en informatique, développeur, IRCAM, Paris et Cycling74.

Christophe LEBRETON, réalisateur en informatique, IRCAM, GRAME.

Stéphane LETZ, chercheur à GRAME, Lyon.

Romain MICHON, chercheur à GRAME, Lyon.

Yann ORLAREY, responsable de la recherche à GRAME, Lyon.

Michel PASCAL, compositeur, professeur de composition électroacoustique au CNRR de Nice.

Random LAB - ESADSE, Équipe du Pôle numérique de l'ESADSE consacré à l'expérimentation en art, design et nouveaux médias, Saint-Étienne

Nicolas ROSETTE, directeur du développement et de la communication du Théâtre Nouvelle Génération - CDN, Lyon.

Michele TADINI, enseignant dans la classe d'électroacoustique au CNSMD de Lyon.

Nathanaël TARDIF, designer interactif.

DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS

Composition électroacoustique

Apprentissage des techniques de composition électroacoustique, synthèse, traitement du son, montage, mixage, histoire de la musique électronique, analyse de pièces électroacoustiques, transcriptions d'œuvres, relations musique et image.

Ingénierie du son, Acoustique

Mixage, prise de son, sonorisation, post-production, acoustique, acoustique des salles, acoustique instrumentale, techniques d'analyse, synthèse et traitement du signal.

Composition musicale assistée par ordinateur

Cet enseignement porte sur l'apprentissage des outils d'aide à la composition. L'analyse de pièces du répertoire permet d'illustrer l'utilisation de ces outils dans la production musicale de ces trente dernières années. Sont étudiés en particulier les principaux champs d'application des outils de la CAO : modèles sériels, modèles spectraux, modèles stochastiques, graphisme et interpolation, le contrôle de la synthèse, applications à l'analyse d'œuvres. Une initiation à la programmation (langage Lisp et langage Faust) est également assurée.

Temps réel et musiques mixtes

Etude des outils pour l'interprétation de la musique électroacoustique en concert et pour la réalisation de dispositifs interactifs. Etude des différentes techniques de synthèse et de traitement des sons, présentation des principaux

types de synthétiseurs et matériels de studio, programmation avec Max/MSP et Pure-Data, réalisation de dispositifs interactifs (concert, théâtre, DVD-rom).

Musicologie

Étude du répertoire du XX^e siècle (musique savante, musique populaire, musique électronique, ethnomusicologie), consolidation des connaissances en formation musicale, direction artistique de projets, environnement professionnel du monde de la musique.

Equipements :

L'université Jean Monnet dispose pour les cours de ce Master d'une **salle d'informatique** comportant un système de diffusion quadriphonique avec vidéo projection et des ordinateurs rapides équipés de claviers MIDI, de cartes audionumériques et des logiciels *OpenMusic, Max, Pure-Data, Cubase, Reaper, Live, Finale, Lilypond, Csound, Faust, SuperVP, iAnalyse, Audacity*.

Une **salle de répétition** permet aux étudiants de travailler en groupes. Elle est équipée d'une batterie, de claviers MIDI, d'un piano acoustique MIDI, d'amplificateurs (claviers, guitare et basse), d'une table de mixage et d'un dispositif de sonorisation en octophonie avec un parc de microphones variés.

Nous disposons aussi d'une **salle de concert** de 180 places, d'un **studio de prise de son et de mixage** (équipé notamment avec *Protools, Waves, Logic, GRM-Tools*) et d'un **studio de mixage en quadriphonie**.

: www.univ-st-etienne.fr/myujm

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI (réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

<https://documentation.univ-st-etienne.fr>


<http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>

**LE SERVICE DES PUBLICATIONS
DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE**




LE SAVIEZ-VOUS ? L'UNIVERSITE DE SAINT-ÉTIENNE DISPOSE DEPUIS 1972 D'UN SERVICE D'EDITION QUI PUBLIE DES OUVRAGES VARIÉS (PLUS DE NEUF CENTS TITRES A CE JOUR) ET SUSCEPTIBLES DE VOUS INTERESSER : LITTÉRATURE, LANGUES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES, HISTOIRE, GEOGRAPHIE, ARTS PLASTIQUES, MUSIQUE, ARCHITECTURE, REGIONALISME, ANTIQUITE, SOCIOLOGIE, EDUCATION, SCIENCES...


Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :


 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

 puse@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Horaires d'ouverture au public : 9h-16h30 (plus de précisions sur le site).

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet											
1 M	2 M	3 J	4 V	5 S	6 D	7 L	8 M	9 M	10 J	11 V	12 S	13 D	14 L	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 L	29 M	30 M	31 J	
		Vacances de Toussaint		8		Rattrapage de cours Sem. Impairs		Exams Session 1 Sem. Impairs		3		4		6		Révisions Sem. Pairs		Jury's Session 1 Sem. Pairs													
1		5		9		Rattrapage de cours Sem. Impairs		Exams Session 1 Sem. Impairs		Noies ENT Semestres 1		7		11		Exams Session 1 Sem. Pairs															
2		6		10		Révisions Sem. Impairs				Vacances d'hiver		8		12		Feminaire UJM															
3		7		11				1				9		13																	
4		8		12				2				10		14																	
5		9		13				3				11		15																	
6		10		14				4				12		16																	
7		11		15				5				13		17																	
8		12		16				6				14		18																	
9		13		17				7				15		19																	
10		14		18				8				16		20																	
11		15		19				9				17		21																	
12		16		20				10				18		22																	
13		17		21				11				19		23																	
14		18		22				12				20		24																	
15		19		23				13				21		25																	
16		20		24				14				22		26																	
17		21		25				15				23		27																	
18		22		26				16				24		28																	
19		23		27				17				25		29																	
20		24		28				18				26		30																	
21		25		29				19				27		31																	
22		26		30				20				28																			
23		27		31				21				29																			
24		28						22				30																			
25		29						23				31																			
26		30						24																							
27		31						25																							
28								26																							
29								27																							
30								28																							
31								29																							
								30																							
								31																							

Note au conseil d'UFER le vendredi 13 mars 2020

Vacances scolaires zones A

